



Bulletin Officiel

N° 5129 Jeudi 16 Juin 2016

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

LA SOCIETE IMMOBILIERE TUNISO-SEOUDIENNE « SITS » 2

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES – AGO - AGE

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES – STIP – AGO - 3
 SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES – STIP – AGE - 3
 COMPTOIR NATIONAL TUNISIEN - CNT – AGO - 4
 ARTES – AGO - 5
 ARTES – AGE - 5
 SITEX – AGO - 6
 LES CIMENTS DE BIZERTE – AGO - 7
 UNIMED - AGO 8
 UNIMED – AGE - 8
 BANQUE NATIONALE AGRICOLE – BNA – AGO - 9

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES – STIP – AGO - 10-12

INFORMATIONS POST AGO

BANQUE TUNISO LYBIEN – BTL – AGO - 13-15
 TUNIS RE – AGO - 16-21
 BANK AL BARAKA – AGO - 22-24
 SOCIETE NEW BODY LINE – AGO - 25-29

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

SOTRAPIL 30

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE « SERVICOM 2016 » 31-35

COURBE DES TAUX

36

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

37-38

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31/12/2015

- SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE KASSERINE "SODEK"
- SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES – STIP -

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31/03/2016

- SICAV OPPORTUNITY
- SICAV BH OBLIGATAIRE

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Société Immobilière Tuniso-Seoudienne

« SITS »

Siège social : centre urbain bord ICC tour bureaux– Tunis

La Société Immobilière Tuniso-seoudienne « SITS» porte à la connaissance du public et de ses actionnaires que son Conseil d'Administration réuni le vendredi 03 Juin 2016 a décidé de nommer Mr Akram ZAIDIA en tant que nouveau Directeur Général et Mr Jameleddine BELHAJ ABDALLAH en tant que nouveau Président du conseil d'administration de la société en remplacement de Mr Ibrahim SAIDANE le démissionnaire.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES
DE PNEUMATIQUES "STIP"**

Siège social : Centre Urbain Nord – Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra

Messieurs les Actionnaires de la "STIP" sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 23 juin 2016, à 10h30 à l'Hôtel RAMADA PLAZA TUNIS - sis aux Côtes de Carthage – Zone Touristique Gammarth –Tunis, à l'effet de délibérer sur les questions portées sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au titre de l'exercice 2015.
2. Lecture du rapport général et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes au titre de l'exercice 2015.
3. Approbation des états financiers individuels de l'exercice 2015.
4. Approbation des conventions réglementées visées par les articles 200, 202 et 475 du code des sociétés commerciales.
5. Lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés de l'exercice 2015.
6. Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2015.
7. Quitus aux Administrateurs de leur gestion durant l'exercice 2015.
8. Affectation des résultats de l'exercice 2015.
9. Fixation des jetons de présence à allouer aux Administrateurs au titre de l'exercice 2015.
10. Fixation de la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit au titre de l'exercice 2015.
11. Renouvellement partiel du Conseil d'Administration conformément à l'article 19 des statuts.
12. Pouvoirs pour les formalités.

2014 - AC - 3813

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

**SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES
DE PNEUMATIQUES "STIP"**

Siège social : Centre Urbain Nord – Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra

Messieurs les Actionnaires de la "STIP" sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le jeudi 23 juin 2016, à 11h30 à l'Hôtel RAMADA PLAZA TUNIS - sis aux Côtes de Carthage – Zone Touristique Gammarth Tunis – Tel : 71 911 100, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Continuité de l'activité de l'entreprise.

2014 - AC - 3814

AVIS DE SOCIETES

إستدعاء للجلسة العامة العادية

المصرف القومي التونسي
المقر الإجتماعي: طريق قابس كلم 1.5 صفاقس

السيدات والسادة المساهمين في شركة المصرف القومي التونسي مدعوون لحضور الجلسة العامة العادية التي ستعقد يوم الإثنين 20 جوان 2016 على الساعة الحادية عشر صباحا بفرعها بتونس نهج الطاقة الشمسية - الشرقية 1 - تونس وذلك للتداول في المسائل المدرجة في جدول الأعمال التالي:

1. تلاوة و مصادقة على تقرير مجلس الإدارة المتعلق بالسنة المالية 2015.
2. تلاوة تقارير مراقب الحسابات المتعلقة بالسنة المالية 2015.
3. المصادقة على الإتفاقات المذكورة بالتقرير الخاص لمراقب الحسابات و المتعلقة بالسنة المالية 2015.
4. تحديد منحة حضور أعضاء مجلس الإدارة.
5. المصادقة على القوائم المالية المتعلقة بالسنة المالية 2015.
6. توظيف نتائج السنة المالية 2015.
7. تجاوز عتبات المساهمة.
8. تبرئة ذمة أعضاء مجلس الإدارة لتصرف السنة المالية 2015.
9. الإعلام عن مباشرة رئيس مجلس الإدارة أو المدير العام أو أعضاء مجلس الإدارة لأي منصب إدارة في شركات أخرى.
10. تلاوة و مصادقة على تقرير تصرف المجمع المتعلق بالسنة المالية 2015.
11. تلاوة تقرير مراقب الحسابات و المتعلق بالقوائم المالية المجمع للسنة المالية 2015.
12. المصادقة على القوائم المالية المجمع و المتعلقة بالسنة المالية 2015.

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Automobile Réseau Tunisien et Services ARTES
Siège Social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 -1002 Tunis-

Messieurs les actionnaires de la société Artes sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le **Vendredi 24 Juin 2016** à 09 Heures à l'hôtel Regency Gammarth afin de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

1. Lecture des rapports du Conseil d'administration sur l'activité de la société ainsi que du groupe Artes durant l'exercice 2015 ;
2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers dudit exercice et sur les conventions visées par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;
3. Approbation, des rapports du conseil d'administration, états financiers et conventions ;
4. Affectation des résultats nets de l'exercice 2015 ;
5. Quitus pour l'exercice 2015 aux administrateurs, et fixation des jetons de Présence ;
6. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés du groupe Artes arrêtés au 31/12/2015.
7. Approbation des états financiers consolidés du groupe Artes au 31/12/2015 ;
8. Statuer sur la demande de démission d'un administrateur ;
9. Nomination d'un nouveau membre du conseil d'administration ;
10. Pouvoirs pour formalités.

2014 - AC - 3769

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Automobile Réseau Tunisien et Services ARTES
Siège Social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 -1002 Tunis-

Messieurs les actionnaires de la société Artes sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le **Vendredi 24 Juin 2016** à 10 Heures à l'hôtel Regency Gammarth afin de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

1. Mise à jour des statuts de la société ;
2. Questions Diverses ;
3. Pouvoirs pour formalités.

2016 - AS - 3770

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE INDUSTRIELLE DES TEXTILES « SITEX »

Siège social : Avenue Habib Bourguiba - KSAR HELLAL

Les actionnaires de la Société Industrielle des Textiles, sont convoqués le Jeudi 30 Juin 2016 à 10 heures à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises « IACE », à la Maison de l'Entreprise, Boulevard Principal, 1053 Les Berges du Lac Tunis, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture de rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2015.
2. Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur l'exercice 2015.
3. Approbation des états financiers clos le 31 décembre 2015.
4. Approbation s'il y a eu lieu, des conventions règlementées.
5. Affectation du résultat de l'exercice 2015.
6. Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour la gestion de l'exercice 2015.
7. Renouvellement du mandat de deux administrateurs.
8. Fixation des jetons de présence de l'exercice 2016.
9. Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit pour l'exercice 2016.

En application des dispositions statutaires, ne peuvent assister ou se faire représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle que les actionnaires inscrits sur les registres de la Société huit jours avant la date de l'Assemblée et dont chacun possède au moins 10 actions.

Les actionnaires propriétaires de moins de 10 actions, pourront se réunir pour former le nombre d'actions nécessaires et se faire représenter par l'un d'eux muni d'un pouvoir spécial.

Pendant les 15 jours qui précèdent l'Assemblée, les actionnaires peuvent consulter au siège social, les documents soumis à la dite Assemblée.

AVIS DE SOCIETES

استدعاء للجلسة العامة العادية

شركة إسمنت بنزرت

المقر الاجتماعي : خليج صبره - 7018 بنزرت

إن السيدات و السادة المساهمين في شركة إسمنت بنزرت مدعوون لحضور
الجلسة العامة العادية المقررة ليوم الثلاثاء 28 جوان 2016 على الساعة
العاشرة صباحا بالمقر الاجتماعي للشركة الكائن بالمصنع بخليج صبرة
بنزرت و ذلك لتداول المسائل المدرجة في جدول الأعمال التالي :

1. تلاوة تقرير مجلس الإدارة حول نشاط ونتائج الشركة للسنة المالية 2015
2. تلاوة تقرير مراقبي الحسابات (العام والخاص) المتعلقين بالسنة المالية 2015 و المصادقة على الاتفاقيات الواردة بالتقرير الخاص
3. المصادقة على تقرير مجلس الإدارة و على القوائم المالية لسنة 2015
4. تخصيص النتائج المحاسبية لسنة 2015
5. تبرئة ذمة أعضاء مجلس الإدارة
6. تعيين عضو جدي بمجلس الإدارة
7. تعيين مراقب حسابات الشركة
8. المصادقة على التفويت في عقار كائن بجندوبة
9. تحديد منحة الحضور.

و تضع الشركة في الآجال القانونية على ذمة المساهمين وثائق الجلسة بمقرها
الاجتماعي الكائن بخليج صبرة بنزرت.

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Unité de Fabrication de Médicaments - Unimed
Siège Social : BP 38, ZI Kalaa Kébira – 4060, Sousse

Messieurs les actionnaires de la société « Unité de Fabrication de Médicaments » sont invités à assister aux travaux de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Lundi 20/06/2016 à 10H.30 à « l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise » « IACE » sise aux berges du lac, et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion de l'exercice 2015.
- Lecture des rapports, général et spécial du commissaire aux comptes, approbation des états financiers de l'exercice 2015.
- Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2015.
- Approbation des conventions règlementées,
- Affectation des résultats,
- Distribution des dividendes,
- Quitus aux administrateurs.
- Constatation de fin des mandats des Ms. Ridha Charfeddine, Lotfi Charfeddine et Adel Goucha.
- Nomination d'administrateurs et renouvellement des mandats d'administrateurs, au titre des exercices 2016, 2017 et 2018.
- Election du représentant des petits porteurs au conseil d'administration.
- Nomination du commissaire aux comptes au titre des exercices 2016, 2017 et 2018.
- Pouvoirs pour formalités.

Cet avis constitue une convocation personnelle à tous les actionnaires de la société « Unité de Fabrication de Médicaments ».

2016 - AS - 3764

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Unité de Fabrication de Médicaments - Unimed
Siège Social : BP 38, ZI Kalaa Kébira – 4060, Sousse

Messieurs les actionnaires de la société « Unité de Fabrication de Médicaments » sont invités à assister aux travaux de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le Lundi 20/06/2016 à 11H.30 à « l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise » « IACE » sise aux berges du lac et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration relatif au projet d'augmentation de capital.
2. Augmentation de capital par incorporation de réserves spéciales de réinvestissement d'un montant de 3.800.000 DT.
3. Modification corrélative des statuts (changement de l'article 7 des statuts).

Cet avis constitue une convocation personnelle à tous les actionnaires de la société « Unité de Fabrication de Médicaments ».

2014 - AC - 3782

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

**BANQUE NATIONALE AGRICOLE-BNA-
Siège social : Rue Hédi Nouira Tunis**

La Banque Nationale Agricole convoque tous les actionnaires en Assemblée Générale Ordinaire, le mercredi 29 juin 2016 à 10 h à l'hôtel Paris Concorde- rue du Lac Turkana - Les Berges du Lac – Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des rapports du Conseil d'Administration sur l'activité et les états financiers individuels de la BNA, sur l'activité du groupe BNA et sur les états financiers consolidés, relatifs à l'exercice 2015.
2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels de la BNA et sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2015, ainsi que du rapport spécial portant sur les conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales et l'article 29 de la loi n° 2001-65 telle que modifiée par la loi n° 2006-19.
3. Approbation des rapports du Conseil d'Administration ainsi que des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2015.
4. Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion durant l'exercice 2015.
5. Affectation du résultat de l'exercice 2015.
6. Autorisation de rachat/ cession d'une partie des actions propres de la BNA.
7. Fixation du montant des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration, de la rémunération des présidents et des membres des comités.
8. Nomination d'administrateurs.
9. Désignation des commissaires aux comptes pour les trois exercices comptables 2016, 2017 et 2018.
10. Autorisation d'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires.

Tous les actionnaires peuvent assister à l'assemblée ou s'y faire représenter au moyen d'un pouvoir (dont l'imprimé est disponible à la Direction Centrale des Affaires Juridiques & des garanties) à déposer, dûment signé, cinq jours francs au moins avant la réunion, au siège de la Banque, ou à présenter le jour de l'assemblée.

Il est à rappeler que conformément à l'article 40 des statuts, seuls les actionnaires propriétaires d'au moins dix actions sont habilités à assister à l'assemblée sur simple justification de leur identité et que les propriétaires de moins de dix actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'eux.

Tous les documents destinés à l'Assemblée Générale Ordinaire seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la Banque, rue Hédi Nouira Tunis (Direction Centrale des Affaires Juridiques & des Garanties) durant le délai légal.

AVIS DE SOCIETES

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

**SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES
DE PNEUMATIQUES "STIP"**

Siège social : Centre Urbain Nord – Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra

Projet de résolutions de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques « STIP » à soumettre à l’approbation de son assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 23 juin 2016.

PREMIERE RESOLUTION

L’Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d’Administration se rapportant à l’activité de la société au titre de l’exercice 2015 et du rapport général des Commissaires aux Comptes relatif au même exercice, approuve tels qu’ils ont été présentés le rapport du Conseil d’Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2015.

Mise aux voix selon les conditions de quorum et de majorité requises, cette résolution est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION

L’Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées visées par les articles 200, 202 et 475 du code des sociétés commerciales, en prend acte et approuve les conventions réglementées dont il fait état.

Mise aux voix selon les conditions de quorum et de majorité requises, cette résolution est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION

L’Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur les états financiers consolidés de l’exercice 2015, approuve ces états financiers tels qu’ils ont été présentés.

Mise aux voix selon les conditions de quorum et de majorité requises, cette résolution est adoptée à

QUATRIEME RESOLUTION

L’Assemblée Générale Ordinaire donne aux Administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l’exercice 2015.

Mise aux voix selon les conditions de quorum et de majorité requises, cette résolution est adoptée à

- Suite -

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos au 31 décembre 2015 (- 2 970 929 DT)comme suit :

Amortissements différés	Dinars
Report déficitaire (perte 2015)	Dinars

Mise aux voix selon les conditions de quorum et de majorité requises, cette résolution est adoptée à

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer, au titre de l'exercice 2015, des jetons de présence à hauteur de Dinars par séance avec un maximum de Dinars par an pour chaque Administrateur.

Mise aux voix selon les conditions de quorum et de majorité requises, cette résolution est adoptée à

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer, au titre de l'exercice 2015, une rémunération de Dinars par réunion avec un maximum de Dinars par an pour chaque Administrateur membre du comité permanent d'audit.

Mise aux voix selon les conditions de quorum et de majorité requises, cette résolution est adoptée à

HUITIEME RESOLUTION

En application des dispositions de l'article 19 des statuts et notamment le troisième alinéa relatif au renouvellement du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire prend connaissance de l'expiration du mandat des Administrateurs suivants :

- Pirelli Tyre spa
- La Banque Islamique de Développement « BID »

Le bureau de l'Assemblée a reçu candidatures pour les deux sièges objet de renouvellement.

-
-

-

- Suite -

L'opération de vote a donné les résultats suivants :

-
-
-

Ainsi les deux sièges objet de ce renouvellement sont affectés à :

1)
2)

Leur mandat prendra fin à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

De ce fait, le Conseil d'Administration se trouve être composé des Administrateurs suivants :

- M. Riadh BERRJEB
- STUSID BANK
- STB
- BTK
- STIA
- OCT
- M. Hédi BEN BRAHAM
-
-

Mise aux voix selon les conditions de quorum et de majorité requises, cette résolution est adoptée à

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne au représentant légal tout pouvoir à l'effet d'accomplir les formalités légales de dépôt et de publicité.

Mise aux voix selon les conditions de quorum et de majorité requises, cette résolution est adoptée à

AVIS DE SOCIETES

Informations post AGO

البنك التونسي الليبي

المقر الإجماعي : 25 شارع خير الدين باشا تونس
1002

إثر انعقاد الجلسة العامة العادية بتاريخ 3 جوان 2016 ينشر البنك التونسي الليبي مايلي :

القرارات المعتمدة من قبل الجلسة العامة العادية
الموازنة بعد تخصيص النتيجة المحاسبية.
قائمة تطور الأموال الذاتية باعتبار قرار تخصيص النتيجة المحاسبية.

I - القرارات المعتمدة من قبل الجلسة العامة العادية

اللائحة الأولى :

إن الجلسة العامة العادية للبنك تصادق على طرق وأجال الدعوة لها وكيفية إطلاعها على الوثائق المتعلقة بجدول أعمالها.

تمت المصادقة على هذه اللائحة بإجماع الحاضرين.

اللائحة الثانية :

إن الجلسة العامة العادية بعد الاستماع إلى تلاوة :

- تقرير التصرف والقوائم المالية للبنك التونسي الليبي للسنة المحاسبية المختومة في 31 ديسمبر 2015،
- تقرير التصرف الخاص بتجمع الشركات والقوائم المالية المجمعّة للسنة المحاسبية المختومة في 31 ديسمبر 2015،
- التقريرين العام والخاص لمراقبي الحسابات للسنة المحاسبية المختومة في 31 ديسمبر 2015،
- تقرير مراقبي الحسابات حول القوائم المالية المجمعّة للسنة المحاسبية المختومة في 31 ديسمبر 2015،

تصادق دون أي تحفظ على تقرير مجلس الإدارة والقوائم المالية للبنك التونسي الليبي والقوائم المالية المجمعّة والمختومة في 31 ديسمبر 2015 وعلى الاتفاقيات المبرمة والمنصوص عليها في التقرير الخاص لمراقبي الحسابات.

تمت المصادقة على هذه اللائحة بإجماع الحاضرين.

اللائحة الثالثة :

إن الجلسة العامة العادية بعد الإطلاع على نتائج السنة المالية 2015 تبرئ ذمة أعضاء مجلس الإدارة إبراء تاما ودون تحفظ على تصرفهم خلال السنة المالية 2015.

تمت المصادقة على هذه اللائحة بإجماع الحاضرين.

اللائحة الرابعة:

قررت الجلسة العامة العادية توزيع الأرباح المتعلقة بالسنة المالية المبتدئة في غرة جانفي 2015 والمنتبهة في 31 ديسمبر 2015 على النحو التالي:

- Suite -

2 225 961 855	الأرباح الصافية
1 792,346	أرباح مرحلة 2014
2 227 754,201	المجموع
111 387,710	احتياطي قانوني 5%
1 600 000,000	احتياطي اختياري
500 000,000	احتياطي الصافي الاجتماعي
16 366,491	أرباح مرحلة 2015
0,000	الباقى

تمت المصادقة على هذه اللائحة بإجماع الحاضرين.

اللائحة الخامسة :

طبقاً لمقتضيات الفصل 190 وما بعده من مجلة الشركات التجارية والمادة 30 وما بعدها من العقد التأسيسي للبنك، تصادق الجلسة العامة العادية على تعيين السيد مختار الحارثي كعضو بمجلس إدارة البنك خلفاً للسيد عبد الرزاق عون وذلك للمدة النيابية المتبقية.

تمت المصادقة على هذه اللائحة بإجماع الحاضرين.

اللائحة السادسة :

تصادق الجلسة العامة العادية للبنك على إصدار قرض رقاعي عادي أو مشروط بقيمة 30 مليون دينار لمدة تتراوح بين خمس و سبع سنوات وتفوض لمجلس الإدارة تحديد الشروط والاستعمالات واتخاذ الإجراءات اللازمة.

تمت المصادقة على هذه اللائحة بإجماع الحاضرين.

اللائحة السابعة :

تعطي الجلسة العامة العادية جميع الصلاحيات للممثل القانوني أو من ينوبه للقيام بجميع إجراءات الإيداع والنشر القانونية.

تمت المصادقة على هذه اللائحة بإجماع الحاضرين.

- Suite -

II الموازنة بعد تخصيص النتيجة المحاسبية

الموازنة بعد تخصيص النتائج للسنة المحاسبية المختومة في 31 ديسمبر 2015		
2014	2015	الأصول
27 939 971	5 063 132	خزانة وأموال لدى البنك المركزي ومركز الصكوك البريدية والخزينة العامة للبلاد التونسية
265 711 399	231 304 625	مستحقات على المؤسسات البنكية والمالية
317 517 571	331 586 906	مستحقات على الحرفاء (*)
7 215 642	7 180 536	محفظه السندات التجارية
50 041 118	49 832 789	محفظه الإستثمار
19 480 849	25 111 273	أصول ثابتة
6 784 303	8 848 208	أصول أخرى
694 690 853	658 927 469	مجموع الأصول
		الخصوم
33 000 005	10 049 759	البنك المركزي ومركز الصكوك البريدية
259 917 624	269 244 181	ودائع وأموال المؤسسات البنكية والمالية
269 773 814	246 727 139	ودائع وأموال الحرفاء
0	1 957 128	اقتراضات وموارد خصوصية
23 729 965	20 934 004	خصوم أخرى (*)
586 421 408	548 912 211	مجموع الخصوم
		الأموال الذاتية
100 000 000	100 000 000	رأس المال
8 267 653	9 998 892	إحتياطيات
1 792	16 366	نتائج موجلة
108 269 445	110 015 258	مجموع الأموال الذاتية
694 690 853	658 927 469	مجموع الخصوم والأموال الذاتية

(*) تم تعديل المستحقات على الحرفاء لسنة 2014 بغاية المقارنة .

III- قائمة تطور الأموال الذاتية باعتبار قرار تخصيص نتيجة المحاسبية 2015

تطور الأموال الذاتية للبنك التونسي الليبي بعد تخصيص النتائج							
بلغ مجموع الأموال الذاتية 110 015 258 دينار في 31 ديسمبر 2015 مقابل 108 269 445 دينار في 31 ديسمبر 2014 و يتلخص تطورها من خلال الجدول التالي:							
المجموع	نتيجة السنة المحاسبية	نتائج موجلة	احتياطي الصندوق الإجتماعي	احتياطي اختياري	احتياطي قانوني	رأس المال	البيانات
108 269 445	0	1 792	1 201 627	4 316 509	2 749 517	100 000 000	الرصيد بتاريخ 2014/12/31 بعد التخصيص
2 225 962	2 225 962						نتائج السنة المحاسبية 2015
-488 305			-488 305				استعمالات الصندوق الإجتماعي
8 156			8 156				فوائد على قروض للموظفين
							تخصيص نتائج سنة 2015
0	1 792	-1 792					نتائج موجلة 2014
0	-111 388				111 388		احتياطي قانوني
0	-1 600 000			1 600 000			احتياطي اختياري
0	-500 000		500 000				احتياطي الصندوق الإجتماعي
	-16 366	16 366					نتائج موجلة 2015
110 015 258	0	16 366	1 221 478	5 916 509	2 860 905	100 000 000	الرصيد بتاريخ 2015/12/31 بعد التخصيص

AVIS DE SOCIETES

Informations Post AGO

Société Tunisienne de Réassurance « Tunis Re »
Siège social : 12 rue Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073.

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 1 juin 2016, la Société Tunisienne de Réassurance « Tunis Re » ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.

I- Résolutions adoptées**PREMIERE RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture :

- Du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et les états Financiers relatifs à l'exercice 2015.
- Des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur les états financiers de la société relatifs à l'exercice comptable 2015.

Approuve le rapport du Conseil d'Administration, les états financiers : bilan, état de résultat technique, état de résultat, état de flux de trésorerie, tableau des engagements donnés et reçus et les notes aux états financiers relatifs à l'exercice comptable 2015, et ce sur la base des documents présentés par le conseil d'administration.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport spécial du Commissaire aux Comptes relatif aux opérations visées à l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales, prend acte et confirme les conclusions dudit rapport.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserves aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au titre de l'exercice 2015.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que le résultat comptable net de l'exercice 2015 est bénéficiaire de **14 443 378,852** dinars. Compte tenu des résultats reportés de l'exercice 2014, soit **4 750 721,245** dinars, elle décide sur proposition du Conseil d'Administration de répartir le bénéfice total d'un montant de **19 194 100,097** dinars comme suit :

▪ Résultat de l'exercice	14 443 378,852
▪ Résultats Reportés 2014	4 750 721,245
▪ Total (1)	19 194 100,097
▪ Réserve Légale (5% du bénéfice disponible)	959 705,005
▪ Total (2)	18 234 395,092
▪ *Bénéfice à distribuer (0,500 dinars par action)	10 000 000,000
▪ Réserves générales	1 000 000,000
▪ Réserves pour réinvestissement exonéré	1 030 000,000
▪ Fonds Social	400 000,000
▪ Résultat reporté 2015	5 804 395,092

Cette résolution est approuvée à la majorité

- Suite -

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la mise en paiement du dividende d'un montant de 0,500 dinars par titre à partir du 11 Juillet 2016 auprès des intermédiaires en bourse à travers la TUNISIE CLEARING.

Cette résolution est approuvée à la majorité

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe à 6 000 dinars Net le montant des jetons de présence de l'exercice 2015 pour chaque membre du Conseil d'Administration et chaque membre du Comité permanent d'Audit.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir constaté que le mandat des membres du conseil d'administration à l'exception du représentant des petits porteurs vient à expiration après la clôture de l'exercice 2015, décide, conformément aux dispositions de l'article 21 des statuts, de renouveler le mandat des Administrateurs de Tunis Re pour les exercices 2016, 2017 et 2018.

Liste des membres du conseil :

- Etat Tunisien (deux sièges) représenté par :
 - Mme Lamia BEN MAHMOUD
 - Mr Belagacem BOUCHIBA
- Assurance « STAR » (deux sièges) représentée par :
 - Mr Lassad ZARROUK
 - Mr Faical GHARBI
- Banque Nationale Agricole « BNA » (un siège) Représentée par :
 - Mr Borhène BOUALLEGUE
- Assurance COMAR (un siège) représentée par : Mr Hakim BEN YEDDER
- Mutuelle Assurance de l'Enseignement (MAE) (un siège) représentée par :
 - Mr Lotfi BEZZARGUA
- Société Tunisienne de Banque « STB » (un siège) représentée par
 - Mr Lotfi DEBBABI
- Groupe CTAMA/MGA (un siège) représenté par Mr Mansour NASRI
- Assurance SALIM (un siège) représentée par Mr Mr Sami BANAOUAS
- SIMPAR (un siège) représentée par Mme Souad MANSI CHIKHAOUI

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire charge le Président Directeur Général ou son représentant de l'accomplissement de toutes les formalités légales et de la publicité des présentes.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

- Suite -

II- Le Bilan après affectation du résultat comptable

BILAN GLOBAL APRES AFFECTATION					
EN DINARS					
RUBRIQUES	NOTES	31/12/2015			31/12/2014
		MONTANT BRUT	AMORT & PROV	MONTANT NET	NET
AC1 ACTIFS INCORPORELS	(I)	55 127,316	48 963,947	64 314,369	46 761,919
AC12 Logiciels	(I-1)	55 127,316	48 963,947	64 314,369	46 761,919
AC2 ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION	(II)	2 275 006,729	1 640 768,561	634 238,168	576 856,782
AC21 Installations techniques & machines (invest en informatique)	(II-1)	1 726 520,465	1 273 244,901	453 275,564	414 104,419
AC22 Autres installations, outillage & mobilier	(II-2)	548 486,274	367 523,660	180 962,614	162 752,363
AC3 PLACEMENTS	(III)	3 12 488 902,005	1 526 323,237	310 960 578,768	266 448 339,670
AC31 Terrains & constructions	(III-1)	9 796 314,705	1 234 098,987	8 562 215,718	8 515 602,571
AC311 Terrains & constructions d'exploitation	(III-1-1)	6 219 217,265	488 095,898	5 721 121,367	5 677 756,107
AC312 Terrains & constructions hors exploitation	(III-1-2)	3 577 097,440	736 003,289	2 841 094,151	2 837 846,464
AC33 Autres placements financiers	(III-2)	227 092 737,677	294 224,250	226 798 513,427	173 905 982,427
AC331 Actions, autres titres à revenu variable & parts dans des fonds communs de placements	(III-2-1)	50 855 194,911	293 334,000	50 561 860,911	51 223 971,914
AC332 Obligations & autres titres à revenus fixes	(III-2-2)	151 491 880,000		151 491 880,000	98 389 755,000
AC332 Obligations & autres titres à revenus fixes non Takaful		149 631 880,000		149 631 880,000	96 929 755,000
AC332 Obligations & autres titres à revenus fixes Takaful		1 860 000,000		1 860 000,000	1 460 000,000
AC334 Autres prêts	(III-2-3)	92 195,276	890,250	92 106,2516	934 895,513
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires & financiers	(III-2-4)				
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires & financiers non Takaful					
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires & financiers Takaful					
AC336 Autres	(III-2-6)	23 823 710,000		23 823 710,000	23 357 360,000
AC336 Autres non Takaful		21 181 980,000		21 181 980,000	21 496 160,000
AC336 Autres Takaful		2 641 730,000		2 641 730,000	1 861 200,000
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	(III-3)	75 599 849,623		75 599 849,623	74 027 754,672
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes non Takaful		73 789 241,462		73 789 241,462	73 423 704,919
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes Takaful		1 810 608,161		1 810 608,161	604 049,753
S/total		3 15 315 187,050	3 666 055,745	311 659 131,305	257 072 958,371
AC5 PARTS DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECH.	(IV)	94 752 724,808		94 752 724,808	98 264 578,184
AC510 Provision pour primes non acquises	(IV-1)	42 652 602,296		42 652 602,296	43 630 779,296
AC510 Provision pour primes non acquises non Takaful		42 182 702,925		42 182 702,925	43 308 723,710
AC510 Provision pour primes non acquises Takaful		469 899,371		469 899,371	322 055,586
AC531 Provision pour sinistre	(IV-2)	52 100 122,512		52 100 122,512	54 633 798,888
AC531 Provision pour sinistre non Takaful		51 311 597,866		51 311 597,866	54 401 209,956
AC531 Provision pour sinistre Takaful		788 524,646		788 524,646	232 588,932
AC6 CREANCES	(V)	49 653 303,438	1 539 017,208	48 114 286,230	42 038 413,205
AC65 Créances nées des opérations d'acceptation	(V-1)	38 459 311,301	1 004 334,000	37 454 977,301	32 142 178,486
AC65 Créances nées des opérations d'acceptation non Takaful		36 319 479,727	1 004 334,000	35 315 145,727	30 568 878,203
AC65 Créances nées des opérations d'acceptation Takaful		2 139 831,574		2 139 831,574	1 573 300,283
AC66 Créances nées des opérations de rétrocession	(V-2)	4 933 838,734	514 939,103	4 418 899,631	3 620 880,677
AC66 Créances nées des opérations de rétrocession non Takaful		4 728 669,032	514 939,103	4 213 719,929	3 589 797,672
AC66 Créances nées des opérations de rétrocession Takaful		205 179,702		205 179,702	31 083,005
AC63 Autres créances	(V-3)	6 260 153,403	19 744,105	6 240 409,298	6 275 354,032
AC631 Personnel		25 658,928		25 658,928	22 725,000
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale & collect. Publiques		2 046 243,887		2 046 243,887	2 653 904,928
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale & collect. Publiques non Takaful		2 042 878,836		2 042 878,836	2 640 320,739
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale & collect. Publiques Takaful		3 365,051		3 365,051	13 584,189
AC633 Débiteurs divers		2 143 394,488	19 744,105	2 123 650,383	1 178 880,104
AC633 Débiteurs divers non Takaful		2 143 374,063	19 744,105	2 123 629,958	1 178 880,104
AC633 Débiteurs divers Takaful		20,425		20,425	
AC635 FPC		2 044 856,000		2 044 856,000	2 419 844,000
S/total		144 406 028,246	1 539 017,208	142 867 010,038	140 302 991,359

- Suite -

AC AUTRES ELEMENTS D'ACTIFS	(VI)	39 009 490,672		39 009 490,672	38 297 291,628
AC1 Avoirs en banque, chèques & caisse	(VI-1)	4 988 661,339		4 988 661,339	5 986 746,408
AC1 Avoirs en banque, chèques & caisse non Takaful		2 991 306,684		2 991 306,684	5 138 671,293
AC1 Avoirs en banque, chèques & caisse Takaful		1 997 245,766		1 997 245,766	847 075,115
AC2 Charges reportées	(VI-2)	12 373 197,038		12 373 197,038	11 842 825,483
AC21 Frais d'acquisition reportés		11 969 691,789		11 969 691,789	11 661 967,883
AC211 Frais d'acquisition reportés non Takaful		11 441 163,460		11 441 163,460	11 266 924,260
AC211 Frais d'acquisition reportés Takaful		5 18 428,339		5 18 428,339	386 043,423
AC22 Autres charges à répartir		4 13 606,249		4 13 606,249	190 857,600
AC221 Autres charges à répartir non Takaful		4 13 606,249		4 13 606,249	190 857,600
AC222 Autres charges à répartir Takaful					
AC3 Comptes de régularisation actif	(VI-3)	14 464 969,324		14 464 969,324	13 969 609,907
AC31 Intérêts acquis & non échus		3 112 723,276		3 112 723,276	2 636 626,632
AC311 Intérêts acquis & non échus non Takaful		3 047 818,389		3 047 818,389	2 632 387,692
AC311 Intérêts acquis & non échus Takaful		64 904,886		64 904,886	4 238,940
AC32 Estimations d'éléments techniques-Acceptation		7 691 221,971		7 691 221,971	8 611 244,417
AC321 Estimations d'éléments techniques-Acceptation non Takaful		7 614 606,011		7 614 606,011	8 364 716,877
AC322 Estimations d'éléments techniques-Acceptation Takaful		176 715,960		176 715,960	266 627,640
AC3211 Estimations d'éléments techniques-Rétrocession					
AC33 Autres comptes de régularisation		3 661 014,078		3 661 014,078	2 721 738,858
AC331 Autres comptes de régularisation non Takaful		427 385,642		427 385,642	1 199 993,322
AC332 Autres comptes de régularisation Takaful		3 233 628,436		3 233 628,436	1 521 745,536
AC4 Ecarts de conversion	(VI-4)	7 182 782,971		7 182 782,971	6 499 109,830
AC41 Ecarts de conversion non Takaful		7 162 114,088		7 162 114,088	6 484 629,885
AC42 Ecarts de conversion Takaful		30 668,883		30 668,883	14 479,945
	Total	39 009 490,672		39 009 490,672	38 297 291,628
TOTAL DES ACTIFS		498 730 704,968	6 196 072,963	493 535 633,015	436 673 241,388

- Suite -

BILAN GLOBAL APRES AFFECTATION

EN DINARS

RUBRIQUES	NOTES	31/12/2015	31/12/2014
CAPITAUX PROPRES & PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES	(I)	175 655 700,064	132 434 811,086
CP1 Capital social	(I-1)	100 000 000,000	75 000 000,000
CP2 Réserves & primes liées au capital	(I-2)	70 075 129,972	52 930 297,341
CP3 Rachats d'actions propres	(I-3)	-223 825,000	-223 825,000
CP5 Résultats reportés	(I-4)	5 804 395,092	4 728 338,745
CP5 Résultats reportés non Takaful		-155 430,742	1 041 288,420
CP5 Résultats reportés Takaful		5 959 825,834	3 687 050,325
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		175 655 700,064	132 434 811,086
Total capitaux propres après affectation		175 655 700,064	132 434 811,086
PASSIFS			
PA2 PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES & CHARGES	(II)	1 107 557,072	
PA22 Provisions pour litiges	(II-1)		
PA23 Provisions pour pertes & charges	(II-2)	767 557,072	
PA23 Provisions pour pertes & charges non Takaful		767 557,072	
PA23 Provisions pour pertes & charges Takaful			
PA24 Provisions pour risques	(II-3)	200 000,000	
PA25 Provisions sur Augmentation Légale	(II-4)	140 000,000	
PA3 PROVISIONS TECHNIQUES ACCEPTATIONS	(III)	189 732 002,471	182 905 974,897
PA310 Provisions pour primes non acquises	(III-1)	57 722 398,740	58 326 309,736
PA310 Provisions pour primes non acquises non Takaful		55 791 333,638	56 899 585,557
PA310 Provisions pour primes non acquises Takaful		1 931 065,102	1 426 724,179
PA331 Provisions pour sinistres	(III-2)	126 831 399,743	120 552 086,050
PA331 Provisions pour sinistres non Takaful		122 842 347,068	118 749 646,178
PA331 Provisions pour sinistres Takaful		3 989 052,675	1 802 439,872
PA331 Autres provisions techniques	(III-3)	5 178 203,988	4 027 579,111
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des rétrocessionnaires	(IV)	47 561 653,942	41 861 399,053
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des rétrocessionnaires non Takaful		46 544 338,096	41 471 077,821
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des rétrocessionnaires Takaful		1 017 315,846	390 321,232
PA6 AUTRES DETTES	(V)	59 359 784,668	60 652 163,204
PA621 Dettes nées des opérations d'acceptation	(V-1)	12 999 559,531	13 855 384,937
PA621 Dettes nées des opérations d'acceptation non Takaful		12 131 745,206	13 589 967,567
PA621 Dettes nées des opérations d'acceptation Takaful		867 814,325	265 417,370
PA622 Dettes nées des opérations de rétrocession	(V-2)	31 148 208,168	34 495 824,864
PA622 Dettes nées des opérations de rétrocession non Takaful		29 539 735,607	33 332 426,706
PA622 Dettes nées des opérations de rétrocession Takaful		1 608 472,561	1 163 398,158
PA63 Dettes diverses	(V-3)	15 212 016,969	12 300 953,403
PA632 Personnel		489 323,217	697 593,386
PA632 Personnel non Takaful		489 323,217	697 593,386
PA632 Personnel Takaful			
PA633 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques		567 843,128	493 735,196
PA633 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques non Takaful		371 856,165	394 053,254
PA633 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques Takaful		195 986,963	99 681,942
PA634 Crédoiteurs divers		12 105 150,571	8 684 936,768
PA634 Crédoiteurs divers non Takaful		12 074 573,571	8 654 359,768
PA634 Crédoiteurs divers Takaful		30 577,000	30 577,000
PA635 FGIC Crédoiteurs		4 844,053	4 844,053
PA636 FPC		2 044 856,000	2 419 844,000
PA7 AUTRES PASSIFS	(VI)	20 118 934,799	17 818 893,148
PA71 Comptes de régularisation passif	(VI-1)	13 625 003,959	11 150 576,619
PA710 Report de commissions reçues des réassureurs		8 878 446,584	8 398 562,432
PA710 Report de commissions reçues des réassureurs non Takaful		8 732 110,272	8 306 972,315
PA710 Report de commissions reçues des réassureurs Takaful		146 336,312	91 590,117
PA711 Estimation d'éléments techniques		1 589 976,261	1 387 464,784
PA711 Estimation d'éléments techniques non Takaful		1 566 163,066	1 341 996,227
PA711 Estimation d'éléments techniques Takaful		23 813,195	45 468,557
PA712 Autres comptes de régularisation passif		3 156 581,114	1 364 549,403
PA712 Autres comptes de régularisation passif non Takaful		3 095 463,161	1 319 313,803
PA712 Autres comptes de régularisation passif Takaful		61 117,953	45 235,600
PA72 Ecart de conversion	(VI-2)	6 493 930,840	6 668 316,529
PA72 Ecart de conversion non Takaful		6 384 557,016	6 588 248,624
PA72 Ecart de conversion Takaful		109 373,824	80 067,905
Total passif		317 879 932,952	303 238 430,302
Total des capitaux propres & passif		493 535 633,015	435 673 241,388

- Suite -

III- L'état d'évolution des capitaux propres

TABLEAU D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES										
Au 31/12/2015										
EN DINARS										
DESIGNATION	Capital Social	Réserves Légales	Réserves Générales	Réserves pour reinv. Exon.	Primes d'Emission	Fonds Social	Rachat Actions Propres	Résultat Reporté	Résultat de l'Exercice	Total Capitaux Propres
Solde au 31-12-2012	75 000 000	3 649 924	2 975 000	1 000 000	36 509 205	1 277 529	- 216 500	5 092 643	8 191 728	131 479 528
Affectation du résultat 2012	-	564 218	1 000 000	-	-	300 000	-	4 327 507	- 8 191 728	0
Distribution des dividendes	-	-	-	-	-	-	-	- 5 250 000	-	- 5 250 000
Correction rachat actions prop	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rachat actions propres	-	-	-	-	5 275	-	- 7 325	15 668	-	3 068
Mouvements Fonds Social	-	-	-	-	-	- 216 754	-	-	-	- 216 754
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice 2013	-	-	-	-	-	-	-	-	7 673 728	7 673 728
Solde au 31-12-2013	75 000 000	4 214 142	3 975 000	1 000 000	36 503 930	1 360 775	- 223 825	4 185 818	7 673 728	133 689 567
Affectation du résultat 2013	-	592 977	1 000 000	500 000	-	300 000	-	5 280 749	- 7 673 728	-
Distribution des dividendes	-	-	-	-	-	-	-	- 5 250 000	-	- 5 250 000
Correction rachat actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rachat actions propres	-	-	-	-	-	-	-	17 302	-	17 302
Mouvements Fonds Social	-	-	-	-	-	- 212 756	-	-	-	- 212 756
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice 2014	-	-	-	-	-	-	-	-	11 690 698	11 690 698
Solde au 31-12-2014	75 000 000	4 807 119	4 975 000	1 500 000	36 503 930	1 448 019	- 223 825	4 233 870	11 690 698	139 934 811
Affectation du résultat 2014	-	798 228	1 000 000	1 500 000	-	400 000	-	7 994 469	- 11 690 698	-
Distribution des dividendes 2014	-	-	-	-	-	-	-	- 7 500 000	-	- 7 500 000
Correction rachat actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rachat actions propres	-	-	-	-	448	-	-	22 393	-	22 830
Mouvements Fonds Social	-	-	-	-	-	- 245 320	-	-	-	- 245 320
Augmentation de capital	25 000 000	-	-	-	14 000 000	-	-	-	-	39 000 000
Résultat au 31/12/2015	-	-	-	-	-	-	-	-	14 443 379	14 443 379
Solde au 30/12/2015	100 000 000	5 603 348	5 975 000	3 000 000	50 504 378	1 602 699	- 223 825	4 750 721	14 443 379	185 655 700
Affectation du résultat 2015	-	959 705	1 000 000	1 030 000	-	400 000	-	11 053 674	- 14 443 379	-
Distribution des dividendes 2015	-	-	-	-	-	-	-	- 10 000 000	-	- 10 000 000
Solde au 31-12-2015 Apres affectation	100 000 000	6 563 053	6 975 000	4 030 000	50 504 378	2 002 699	- 223 825	5 804 395	-	175 655 700

AVIS DE SOCIETES

Informations Post AGO

بنك البركة تونس

مقرها الاجتماعي: 88 ، شارع الهادي شاكر 1002 تونس

إثر انعقاد الجلسة العامة العادية بتاريخ 13 ماي 2016 ينشر بنك البركة تونس مايلي :

I - القرارات المعتمدة من قبل الجلسة العامة العادية

اللائحة الأولى:

إن الجمعية العامة العادية بعد الاستماع إلى تقرير مجلس الإدارة، والمتعلق بنشاط البنك والحالة المالية لسنة 2015، وبعد النظر في الموازنة وقائمة النتائج، وبقيّة الحسابات الموقوفة في 31 ديسمبر 2015، وبعد الاستماع إلى التقرير العام لمراقبي الحسابات حول حسابات 2015، تصادق على الموازنة وقوائم النتائج، وتبرئ نتيجة لذلك، ذمة كافة أعضاء مجلس الإدارة، إبراء تاما وبدون تحفظ بالنسبة للسنة المالية المذكورة.

تمت المصادقة على هذه اللائحة بالإجماع

اللائحة الثانية:

تصادق الجمعية العامة العادية على التقرير الخاص الذي أعده مراقبا الحسابات، والمتعلق بالعمليات المنصوص عليها بالفصل 29 من القانون عدد 2001/65 المؤرخ في 10 جويلية 2001 والمتعلق بمؤسسات القرض وبالفضول 200 وما بعده و 475 من مجلة الشركات التجارية .

تمت المصادقة على هذه اللائحة بالإجماع

اللائحة الثالثة:

نظرت الجمعية العامة العادية في تقرير الهيئة الشرعية للبنك، الذي تفضل بتوجيهه إلى المساهمين، رئيسها سماحة الشيخ محمد المختار السلامي، حول نشاط البنك خلال سنة 2015، وهي تتوجه بعبارات الشكر والتقدير لجميع أعضاء الهيئة لما يقومون به من أجل إنارة سبيل العاملين بالبنك.

وتسجل الجمعية بكل ارتياح تطابق أعمال البنك لأحكام الشريعة الإسلامية ومبادئها.

تمت المصادقة على هذه اللائحة بالإجماع

اللائحة الرابعة:

عملا بأحكام المادة 52 (جديدة) من النظام الأساسي لبنك البركة تونس قررت الجمعية العامة العادية، بناء على اقتراح مجلس الإدارة، توزيع الأرباح الصافية الناتجة عن تصرف سنة 2015 والأرباح المرحلة والبلغتين على التوالي، 8 522 617 دينار تونسي و 29 444 دينار تونسي أي ما مجموعه 8 552 061 دينار تونسي على النحو التالي:

- أرباح للتوزيع على المساهمين : 4 200 000 دت
- مخصصات الخدمات الإجتماعية : 850 000 دت
- احتياطي لإعادة الإستثمار : 3 501 468 دت
- أرباح مرحلة : 593 دت

- Suite -

وتفوض الجمعية العامة لمجلس الإدارة تحديد تاريخ توزيع الأرباح على المساهمين.
تمت المصادقة على هذه الاثحة بالإجماع

اللائحة الخامسة :

تقرر الجمعية العامة العادية، بناء على تعليمات الهيئة الشرعية للبنك، توزيع العوائد المتأتية من غرامات التأخير من المماطلين والفوائد والبالغة 433 418 دينار تونسي مناصفة بين صندوق مساعدة الكتابيب وبين النفع العام.
تمت المصادقة على هذه الاثحة بالإجماع

اللائحة السادسة :

تفوض الجمعية العامة العادية كامل الصلاحيات والنفوذ، لحامل نسخ ومضمون من هذه اللوائح للقيام بجميع عمليات الإيداع وعمليات النشر التي يقتضيها القانون

|| الموازنة بعد تخصيص النتيجة المحاسبية

(Montant en KTND)

	31/12/2014après répartition du résultat	31/12/2015après répartition du résultat
ACTIFS		
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	14 021	17 770
Créances sur les établissements bancaires et financiers	352 013	397 524
Créances sur la clientèle	625 341	658 614
Portefeuille-titres commercial	339 880	344 753
Portefeuille d'investissement	26 946	41 441
Valeurs immobilisées	25 070	44 917
Autres actifs	8 564	9 239
TOTAL ACTIFS	1 391 835	1 514 258
PASSIFS		
Banque centrale et CCP	1 251	27
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	160 230	189 705
Dépôts et avoirs de la clientèle	916 525	996 325
Emprunts et ressources spéciales	139 803	151 639
Dépôt ABG	139 765	151 601
Autres Ressources	38	38
Autres passifs	18 504	18 318
TOTAL PASSIFS	1 236 313	1 356 014
CAPITAUX PROPRES		
Capital	120 000	120 000
Réserves	35 492	38 243
Résultats Reportés	30	1
Résultat de la période	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	155 522	158 245
TOTAL PASSIFS & CAPITAUX PROPRES	1 391 835	1 514 258

- Suite -

-III- قائمة تطور الأموال الذاتية باعتبار قرار تخصيص نتيجة المحاسبية 2015

<i>Capitaux propres</i>	Capital	Réserve légale	Autres réserves	Réserves pour fonds social	Réserves de réinvestissement	Résultat reporté/ Effet modification comptable	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2014	120 000	12 000	5 689	4 723	7 354	2 218	10 139	162 122
Affectation du résultat 2014							10 139	
Dividendes distribuées							-6 600	-6 600
Dons pour œuvres fonds social							-750	-750
Autres réserves					4 700		-4 700	0
Résultat reporté						- 2 188	2 188	
Fonds social				277			-277	
Solde au 31/12/2014 après affectation résultat	120 000	12 000	5 689	5 000	12 054	30	0	154 772
Résultat de la période							8 523	8 523
Solde au 31/12/2015	120 000	12 000	5 689	5 000	12 054	30	8 523	163 295
Affectation du résultat 2015								
Dividendes distribuées						-29	-4 171	-4 200
Dons pour œuvres fonds social							-850	-850
Autres réserves					3 501		-3 501	0
Résultat reporté						0	0	
Fonds social							0	0
Solde au 31/12/2015 après affectation résultat	120 000	12 000	5 689	5 000	15 555	1	0	158 245

<i>Capitaux propres</i>	Capital	Réserve légale	Autres réserves	Réserves pour fonds social	Réserves de réinvestissement	Résultat reporté/ Effet modification comptable	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2015	120 000	12 000	5 689	5 000	12 054	30	8 523	163 295
Affectation du résultat 2015								
Dividendes distribuées						-29	-4 171	-4 200
Dons pour œuvres fonds social							-850	-850
Autres réserves					3 501		-3 501	0
Résultat reporté						0	0	
Fonds social							0	0
Solde au 31/12/2015 après affectation résultat	120 000	12 000	5 689	5 000	15 555	1	0	158 245

AVIS DE SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO**SOCIETE NEW BODY LINE**

SIEGE SOCIAL: AVENUE ALI BALHAOUANE 5199 MAHDIA TUNISIE

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 31 mai 2016, la société NEW BODY LINE publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées,
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable,
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres.

1. Les résolutions adoptées :**1^{ère} résolution : Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2015.**

Après lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2015, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve ledit rapport.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} résolution : Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2015 et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2015.

Après lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2015, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve sans aucune réserve, les états financiers de la société arrêtés au 31-12-2015.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

3^{ème} résolution : Approbation des conventions réglementées visées par les articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions réglementées visées par les articles 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

4^{ème} résolution : Affectation du résultat 2015

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat net de l'exercice 2015 comme suit :

Résultat de l'exercice	1 616 708,830
Résultats reportés	0,000
Réserves facultatives 2014 à répartir	1 507 249,000
Total bénéfice à répartir	3 123 957,830
Réserve Légale 5%	-80 835,442
Réserves facultatives	-1 304 322,388
Total affectation en réserves	-1 385 157,830
Reliquat à répartir	1 738 800,000
Dividendes à distribuer (*)	-1 738 800,000
Nouveau report à nouveau	0,000

- Suite -

(*) Soit un dividende de **0,450** dinars par action correspondant à une rémunération à hauteur de **45%** du nominal.

L'assemblée Générale Ordinaire a aussi décidé de fixer la date de mise en paiement des dividendes au 30 juin 2016.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

5^{ème} résolution : Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2015.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et définitif aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2015.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

6^{ème} résolution : Fixation du montant des jetons de présence

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer la rémunération annuelle, sous forme de jetons de présence à raison de **1 500 DT** nets par administrateur et par an à compter de l'exercice 2016, allouée aux différents membres du Conseil d'Administration. Cette rémunération restera valable jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

7^{ème} résolution : Pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du Procès Verbal pour accomplir les formalités et dépôts prescrits par la législation en vigueur

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tout pouvoir, au Président-Directeur Général ou à son mandataire, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales d'enregistrement et de publication du présent procès-verbal.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

- Suite -

2-Le bilan après affectation du résultat :

BILAN – ACTIFS après affectation du résultat		
(Exprimé en dinars)		
ACTIFS NON COURANTS		
Actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	179 830	29 184
Moins: amortissements	-72 933	-26 622
	106 897	2 562
Immobilisations corporelles	4 053 301	3 700 836
Moins: amortissements	-2 079 281	-1 790 449
	1 974 020	1 910 387
Total des actifs immobilisés	2 080 917	1 912 949
Autres actifs non courants	0	151 766
Total des actifs non courants	2 080 917	2 064 715
ACTIFS COURANTS		
Stocks	1 447 967	1 433 811
Moins: provisions	0	0
	1 447 967	1 433 811
Clients et comptes rattachés	2 065 094	2 382 352
Moins: provisions	-96 224	-96 224
	1 968 870	2 286 128
Autres actifs courants	91 803	16 450
Moins: provisions	-13 700	-14 645
	78 103	1 805
Placements	1 690 741	6 117 712
Liquidités et équivalents de liquidités	5 659 849	1 703 626
Total des actifs courants	10 845 530	11 543 082
TOTAL DES ACTIFS	12 926 447	13 607 797

- Suite -

BILAN - CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS après affectation du résultat		
(Exprimé en dinars)		
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
Capital social	3 864 000	3 864 000
Réserves	1 702 388	1 824 479
Primes d'émission	4 720 600	4 720 436
Résultat reportés	0	0
Autres capitaux propres	187 356	163 475
Avoir des actionnaires	-64 789	-205 296
Complément d'apport	36 069	
Total des capitaux propres	10 445 624	10 367 094
Résultat de l'exercice	0	0
Total des capitaux propres après affectation	10 445 624	10 367 094
<u>PASSIFS</u>		
Passifs non courants		
Provisions pour risque & charges	0	0
Emprunts	0	0
Total des passifs non courants	0	0
Passifs courants		
Fournisseurs & comptes rattachés	358 816	728 077
Autres passifs courants	2 122 007	2 512 626
Concours bancaires et autres passifs financiers	0	0
Total des passifs courants	2 480 823	3 240 703
Total des passifs	2 480 823	3 240 703
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	12 926 447	13 607 797

- Suite -**3- L'état d'évolution des capitaux propres**

Tableau de variation des capitaux propres tenant compte de l'affectation du résultat

Rubriques	Capital Social	Réserves Légales	Autres Réserves	Résultat de l'exercice	Autres Capitaux Propres	Avoir des actionnaires	Prime d'émission	complément d'apport	TOTAL
Solde au 31/12/2015 avant affectation	3 864 000	317 230	1 507 249	1 616 709	187 356	-64 789	4 720 600	36 069	12 184 424
Affectation du résultat 2015 du 31/05/2016) (AGO		80 836	1 535 873	-1 616 709					0
Dividendes à distribuer			-1 738 800						-1 738 800
Solde au 31/12/2015 après affectation	3 864 000	398 066	1 304 322	0	187 356	-64 789	4 720 600	36 069	10 445 624

AVIS DES SOCIETES

Augmentation de capital annoncée

**Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines
-SOTRAPIL S.A-**

Siège social : Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord-1080 Tunis-

La Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines -SOTRAPIL- porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le **26 mai 2016**, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de **495 495 dinars** pour le porter de **19 324 305 dinars** à **19 819 800 dinars** et ce par incorporation de :

- **374 018,499 dinars** à prélever sur le poste « compte spécial d'investissement » après affectation des résultats de 2015 ;
- **121 476,501 dinars** à prélever sur le poste « résultats reportés au titre de l'exercice 2015 »

Cette augmentation de capital sera réalisée par l'émission de **99 099 actions nouvelles gratuites de nominal 5 dinars chacune**, à attribuer aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse à raison d'une **(1) action nouvelle gratuite pour trente neuf (39) actions anciennes**.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en bourse.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes **à partir du 1er janvier 2016 et seront assimilées aux actions anciennes**.

Cotation en bourse :

Les actions anciennes SOTRAPIL seront négociables en bourse, droits d'attribution détachés **à partir du 01 juillet 2016**.

Les actions nouvelles gratuites seront négociables en bourse **à partir du 01 juillet 2016**, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

Les droits d'attribution seront négociables en bourse **à partir du 01 juillet 2016**.

Prise en charge par la Tunisie Clearing :

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par Tunisie Clearing **à partir du 01 juillet 2016**.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2015 pour tout placement sollicité après le 30 Avril 2016.**

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**EMPRUNT OBLIGATAIRE
« SERVICOM 2016 »**

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION :

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **24/11/2015** a approuvé l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant maximum de 20 000 000 de Dinars qui sera remboursé sur une période de 5 ans avec 2 années de grâce et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **7/04/2016** a décidé d'émettre l'emprunt obligataire « SERVICOM 2016 » d'un montant de 7,5 millions de dinars susceptible d'être porté à 20 millions de dinars.

Cet emprunt sera remboursable semestriellement sur 7 ans dont 2 années de grâce et émis avec un taux d'intérêt fixe de 8,2% et/ou variable (TMM+ 3%). Il conduira à l'émission de 75 000 obligations au minimum et 200 000 obligations au maximum de 100 Dinars chacune.

Le conseil d'administration a donné plein pouvoir à la direction générale pour effectuer toutes les démarches nécessaires à l'emprunt auprès des institutions et administrations concernées.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

Montant de l'emprunt :

L'emprunt obligataire "SERVICOM 2016" est d'un montant minimum de 7 500 000 dinars divisé en 75 000 obligations de nominal 100 dinars, susceptible d'être porté à un maximum de 20 000 000 dinars divisés en 200 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt "SERVICOM 2016" fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **16/05/2016** et clôturées sans préavis au plus tard le **12/08/2016**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 200 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 7 500 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **12/08/2016**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 7 500 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **12/08/2016**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **16/08/2016**, avec maintien des dates uniques de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

- Suite -

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **16/05/2016** auprès de l'intermédiaire en Bourse CGF, sis au 17 rue de l'île de Malte - Immeuble Lira - Les jardins du Lac 1053 Tunis.

But de l'émission :

Le produit de la présente émission est destiné à stabiliser les ressources de financement de la société en substituant la dette à court terme par des ressources de financement à moyen terme ainsi que pour réaliser des investissements au niveau des filiales.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

Nature, forme et délivrance des titres :

- Dénomination de l'emprunt : « SERVICOM 2016 »
- Nature des titres : Titres de créance.
- Forme des obligations : Les obligations seront nominatives.
- Catégorie des titres : Ordinaire.
- La législation sous laquelle les titres sont créés : Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titre 5 chapitre 3 : Les obligations.
- Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (Compagnie Gestion et Finance).

Prix de souscription et d'émission : Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt obligataire portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **12/08/2016**, seront décomptés et payés à la date de clôture des souscriptions.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **12/08/2016** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement : Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêts :

Les obligations «SERVICOM 2016» seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur:

- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 3 % brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des six derniers Taux Moyens Mensuels publiés du Marché Monétaire Tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 300 points de base.

Les six mois à considérer dépendent de l'échéance en fonction. Si l'échéance intervient au mois de Février de l'année N, les six mois à considérer vont du mois d'Août de l'année N-1 au mois de Janvier de l'année N et si elle intervient au mois d'Août de l'année N, les six mois à considérer vont du mois de Février de l'année N au mois de Juillet de l'année N.

- Taux fixe : 8,2% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- Suite -

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement et remboursement : Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant semestriel constant de 10 Dinars par obligation, soit le 1/10 de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à partir du cinquième semestre suivant la date limite de clôture des souscriptions.

L'emprunt sera amorti en totalité le 12/08/2023.

Prix de remboursement : le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement : Le paiement semestriel des intérêts sera effectué à terme échu, le 12 Février et le 12 Août de chaque année et ce, à partir du 12 Février 2017. Le remboursement semestriel du capital sera effectué à terme échu, le 12 Février et le 12 Août de chaque année et ce, à partir du 12 Février 2019. Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui à une date donnée, égalise à ce taux, et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 8,37 % l'an pour le présent emprunt.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 6 derniers mois (du mois d'Octobre 2015 au mois de Mars 2016) à titre indicatif soit 4,33% et qui supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel de 7,33%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 3,13% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale: Les obligations « SERVICOM 2016 » sont émises pour une durée de **7 ans dont 2 années de grâce**.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée de vie est de **4,75 ans** pour l'emprunt « SERVICOM 2016 ».

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **3,971 années**.

Garantie : Le présent emprunt obligataire n'est assorti d'aucune garantie particulière.

- Suite -

Mode de placement : L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par Appel Public à l'Épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de l'intermédiaire en bourse CGF sis au 17 rue de l'île de Malte - Immeuble Lira - Les jardins du Lac 1053 Tunis.

Notation de l'emprunt: L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note **CCC+ (Exp)(tun)** à l'emprunt objet de la présente note d'opération en date du **28 avril 2016**.

Notation de la société: SERVICOM est notée **B-(tun)** à long terme avec perspective stable par l'agence de notation FITCH RATINGS en date du **15 Juin 2015**

Organisation de la représentation des obligataires : Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres : Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles de la base imposable, les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre de comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (1500 dinars) sans que ce montant n'excède mille dinars (1000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue de registre des obligations de l'emprunt « **SERVICOM 2016** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE CLEARING. L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres :

A fin Mars 2016, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

- Suite -

SERVICOM s'engage à charger l'intermédiaire en bourse, CGF de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « SERVICOM 2016 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par TUNISIE CLEARING : La société SERVICOM s'engage dès la clôture de l'emprunt obligataire « SERVICOM 2016 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du 29/04/2016 sous le n° 16-0940, du document de référence "SERVICOM 2016" enregistré par le CMF en date du 26/04/2016 sous le n°02/2016 et des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2015 pour tout placement sollicité après le 30 Avril 2016.

La note d'opération et le document de référence "SERVICOM 2016", sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de CGF, 17 rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les Jardins du Lac et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn .

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 de Servicom seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 16 JUIN 2016

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,309%		
TN0008003121	BTC 52 semaines 12/07/2016		4,341%	
TN0008003147	BTC 52 semaines 06/09/2016		4,413%	
TN0008003154	BTC 52 semaines 04/10/2016		4,450%	
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,459%	986,115
TN0008003162	BTC 52 semaines 08/11/2016		4,495%	
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		4,538%	1 003,082
TN0008003188	BTC 52 semaines 03/01/2017		4,567%	
TN0008003196	BTC 52 semaines 07/02/2017		4,612%	
TN0008003212	BTC 52 semaines 23/05/2017	4,747%		
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,803%	1 019,714
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"		5,018%	1 003,870
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,327%	1 003,372
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,395%	877,604
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,499%	999,749
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		5,885%	987,283
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,165%	974,994
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"		6,269%	979,424
TN0008000614	BTA 6 ans "6% février 2022"	6,720%		967,414
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,730%	1 007,860
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		6,740%	943,811
TN0008000572	BTA 8 ans "6% avril 2023"		6,767%	958,830
TN0008000598	BTA 8 ans " 6% janvier 2024"	6,798%		953,996
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"		6,802%	952,283
TN0008000622	BTA 10 ans "6,3% mars 2026"	6,830%		963,549
TN0008000580	BTA 11 ans "6,3% octobre 2026"		6,918%	954,952
TN0008000606	BTA 12 ans "6,7% avril 2028"	7,139%		965,357

[1] L'adjudication en question ne doit pas dater de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2015	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	158,378	161,069	161,085		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	106,845	108,757	108,769		
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	91,865	93,276	93,285		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
4 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	14,059	14,328	14,330		
5 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	102,902	104,805	104,816		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
6 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,446	1,470	1,472		
7 AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	101,636	103,399	103,477		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	38,754	39,376	39,380		
9 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	52,546	53,407	53,412		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
10 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	137,513	129,626	130,490		
11 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	507,535	480,408	483,029		
12 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,965	122,434	123,328		
13 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	124,044	126,838	127,330		
14 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	130,506	139,564	140,092		
15 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	115,457	122,453	122,913		
16 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	90,706	96,220	96,290		
17 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	139,804	142,006	142,051		
18 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	86,081	93,488	93,982		
19 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	96,174	94,078	93,940		
20 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	120,916	141,934	142,387		
21 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	115,022	127,765	128,119		
22 FCP BIAT-CROISSANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	77,451	82,118	82,378		
23 FCP BIAT-PRUDENCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	104,165	108,619	108,759		
24 FCP BIAT-EQUILIBRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	91,294	97,030	97,274		
25 FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	100,342	96,963	97,321		
26 FCP SMART CROISSANCE *	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	94,997	103,359	103,563		
27 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	17,657	19,159	19,168		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
28 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 482,785	1 528,442	1 526,008		
29 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 255,016	2 214,019	2 175,257		
30 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	111,969	122,173	121,917		
31 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	103,734	110,723	110,227		
32 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	133,703	142,301	141,989		
33 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	131,067	148,530	147,344		
34 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,385	15,655	15,582		
35 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 000,704	5 183,033	5 162,509		
36 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	4 834,515	5 065,151	5 035,810		
37 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,205	2,417	2,430		
38 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,983	2,123	2,133		
39 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,013	1,158	1,164		
40 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,028	1,080	1,079		
41 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,018	1,079	1,075		
42 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,005	1,085	1,080		
43 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	100,000	104,798	104,098		
44 AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	8,898	9,397	9,233		
45 AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	104,040	111,242	109,672		
46 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	116,127	118,721	118,610		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2015	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
47 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	25/05/16	4,482	108,647	106,213	106,225
48 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	25/05/16	4,025	103,902	101,561	101,572
49 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	31/05/16	4,304	105,861	103,376	103,389
50 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	23/05/16	4,087	102,527	100,375	100,387
51 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	05/04/16	4,543	104,186	101,748	101,761
52 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	30/05/16	4,005	107,436	105,145	105,155
53 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	30/05/16	4,401	104,619	102,289	102,301
54 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	25/05/16	3,887	102,661	100,416	100,426
55 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	27/05/16	4,196	105,172	102,683	102,693
56 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/16	3,636	102,126	100,453	100,465
57 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	25/04/16	3,962	104,297	102,316	102,327
58 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	25/05/16	3,994	103,612	101,500	101,511
59 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	16/05/16	4,198	106,816	104,485	104,496
60 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	10/05/16	4,195	105,484	103,053	103,063
61 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	27/05/16	3,301	103,500	101,702	101,712
62 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/16	3,756	102,630	100,578	100,588
63 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	31/05/16	3,924	104,796	102,606	102,615
64 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	16/05/16	4,333	102,865	100,472	100,483
65 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	25/05/16	3,934	103,936	101,736	101,747
66 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/16	3,575	105,041	103,539	103,550
67 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	30/05/16	4,436	102,883	100,503	100,515
68 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/04/16	4,316	103,524	101,100	101,111
69 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/16	3,528	105,028	103,175	103,185
70 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/04/16	3,709	102,549	100,636	100,647

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
71	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	03/05/16	0,413	10,576	10,353	10,354
72	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	27/05/16	3,876	103,387	101,255	101,266
73	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	4,279	103,901	101,532	101,543
74	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	19/05/16	2,765	103,288	102,589	102,602
75	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	-	-	10,140	10,297	10,297
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
SICAV MIXTES								
76	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	25/05/16	0,875	58,065	57,541	57,604
77	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	23/05/16	1,814	137,887	131,041	131,561
78	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	23/05/16	15,804	1 402,879	1 366,942	1 372,367
79	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	24/05/16	2,832	110,387	112,576	112,672
80	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	24/05/16	1,854	104,054	109,048	109,194
81	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	30/05/16	0,550	86,413	98,861	99,005
82	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	25/04/16	0,512	17,014	16,923	16,916
83	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/16	6,860	261,738	269,732	270,039
84	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	16/05/16	0,732	29,309	28,580	28,595
85	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/16	30,618	2 208,196	2 291,892	2 300,150
86	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	19/05/16	2,137	68,867	69,811	69,714
87	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	17/05/16	1,920	53,774	53,718	53,715
88	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/04/16	0,844	97,672	102,471	102,789
89	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/04/16	0,359	80,942	86,030	86,431
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
90	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	03/05/16	0,226	11,090	10,752	10,754
91	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	03/05/16	0,178	12,038	11,577	11,580
92	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	03/05/16	0,106	14,638	14,201	14,226
93	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	03/05/16	0,276	13,764	12,700	12,731
94	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	23/05/16	0,332	12,102	12,477	12,495
95	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	23/05/16	0,027	10,809	11,200	11,204
96	ATTIJARI FCP HARMONIE **	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,232	En liquidation	En liquidation	En liquidation
97	ATTIJARI FCP SERENITE **	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,318	En liquidation	En liquidation	En liquidation
98	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/16	2,342	131,968	142,300	142,454
99	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/16	2,029	128,407	138,013	138,131
100	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	27/05/16	0,150	8,902	9,135	9,183
101	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	16/05/16	2,332	92,918	99,126	99,143
102	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	18/05/16	0,767	78,915	78,214	78,197
103	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	18/05/16	0,807	79,803	79,303	79,248
104	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/16	3,202	96,121	97,270	97,306
105	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	-	-	86,856	94,938	95,495
106	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	-	-	-	103,250	103,273
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
107	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	03/05/16	2,063	108,156	114,827	114,958
108	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	03/05/16	1,241	94,577	103,700	103,077
109	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	24/05/16	3,711	127,360	137,589	137,377
110	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	1,710	100,382	99,195	98,985
111	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	0,776	94,832	99,424	98,280
112	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	3,766	181,972	195,366	193,326
113	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	4,751	171,568	177,787	176,929
114	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	5,485	149,829	153,303	153,168
115	MAC EXCELLENCE FCP ***	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	12 794,422	En liquidation	En liquidation
116	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,019	20,208	19,848
117	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	129,046	145,838	145,455
118	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	10/05/16	1,407	116,015	116,758	116,241
119	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 825,261	8 815,042	8 608,960
120	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	26/05/16	0,102	7,867	8,430	8,264
121	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	88,101	82,865	82,456
122	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	31/05/16	0,364	946,487	997,476	988,679
123	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	-	-	5000,000	5173,312	5156,848
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
124	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	19/05/16	2,265	103,095	111,884	111,659
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
125	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	26/05/16	0,107	7,981	9,185	9,080
126	CEA ISLAMIC FUND	UGFS-NA	09/12/14	-	-	86,378	77,529	76,184
127	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	-	-	-	10 006,257	10 008,690

* Initialement dénommé FCP SAFA

** FCP en liquidation anticipée

*** En liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
www.cmf.org.tn
email 1 : cmf@cmf.org.tn
email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'admission au marché principal de la cote de la bourse de la société «Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED- » et l'ouverture au public de « FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble –Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244

31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
34. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
35. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
36.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téoulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiâf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium "TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
63. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
64. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
65. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
66. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
67. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
9.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
10.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
11.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
12.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 965 400
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	95, Avenue de la Liberté -1002 Tunis-	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
38. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
48. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
49. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
50. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
51. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
52. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
53. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
54. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	
55. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57. Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	
58. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

59. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
60. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
61.Société Hôtelière SAMARA	Rue Abdelhamid EL KADHI -4000 SOUSSE-	73 226 699
62.Sté Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
67.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
72. Société La Glace	7, rue du Tourcoing 1000 Tunis	71 347 585
73.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
74. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
76.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
77.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
78.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	71 718 233
92.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
93.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
94. Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
95.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100

96. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
97. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUIDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI FCP HARMONIE(1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI FCP SERENITE(1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
16	ATTIJARI VALEURS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
17	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
18	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
19	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
20	CEA ISLAMIC FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
21	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUIDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines -Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
22	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
23	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUIDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
24	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

25	FCP AMEN PERFORMANCE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
26	FCP AMEN PREVOYANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
27	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
29	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
31	FCP BIAT- CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
32	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
33	FCP BIAT- EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
35	FCP BIAT- PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
36	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette-Mutuelleville -1002 Tunis
37	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
38	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
39	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
41	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
42	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
45	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
46	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
47	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
48	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
49	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
50	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
51	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
52	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex

56	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
59	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
60	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
61	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
62	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
63	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
64	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
65	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
66	FCP SMART CROISSANCE(2)	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
76	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
77	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
81	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

85	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MAC EXCELLENCE FCP (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
90	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
94	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
95	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
96	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis
97	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
98	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
99	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
100	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
101	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord-1003 Tunis.
102	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord-1003 Tunis.
103	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
104	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
107	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
108	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
109	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
110	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV PROSPERITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
112	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis

113	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette-Mutuelleville-1002 Tunis
114	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
115	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
116	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
117	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
118	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
119	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
120	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
121	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
122	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
123	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
124	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
125	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
126	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
127	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac-1053 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) Initialement dénommé FCP SAFA

(3) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
15	FCPR- TUNISAIR	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
16	FCPR-ELFOULADH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
17	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
18	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
19	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
20	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
21	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	13ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	3ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

23	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
26	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
27	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
29	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
30	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	3ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR Tunis Information Technology Fund II	IMBANK PRIVATE EQUITY	87, rue de Jugurtha, Mutuelleville, 1082 - Tunis
33	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
34	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
35	FCPR MCP ImmoFund	MCP Gestion	Immeuble «ACCESS BUILDING», rue des Iles Canaries, Les Berges du Lac II, Tunis
36	FCPR Fonds de Développement Régional II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"

Siège Social : Avenue Habib Bourguiba, 1200 Kasserine

La Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK" publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 24 juin 2016. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Karim SETHOM.

SOCIETE SODEK SICAR

BILAN

(exprimé en dinars)

<u>ACTIFS</u>	NOTES	<i>au 31 décembre</i>	
		<u>2015</u>	<u>2014</u>
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	3	6 281,150	6 281,150
Amortissements		(6 281,150)	(6 281,150)
Immobilisations corporelles	3	160 933,605	159 869,955
Amortissements		(136 846,519)	(108 944,616)
Immobilisations financières	4	4 663 300,000	6 171 633,000
Versements restant à effectuer		(127 000,000)	000,000)
Provisions		(241 899,333)	(215 399,333)
Total des actifs immobilisés		4 318 487,753	4 380 159,006
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		4 318 487,753	4 380 159,006
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Autres actifs courants	5	1 330 437,753	1 347 367,350
Placements et autres actifs financiers	6	135 880,610	136 952,720
Provisions		(77 549,610)	(74 901,300)
Liquidités et équivalents de liquidités	7	904 489,888	1 129 228,840
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		2 293 258,641	2 538 647,610
TOTAL DES ACTIFS		6 611 746,394	6 918 806,616

SOCIETE SODEK SICAR

BILAN

(exprimé en dinars)

		<i>au 31 décembre</i>	
	NOTES	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>			
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social		6 236 055,000	6 236 055,000
Réserves		75 829,666	75 829,666
Résultats reportés		(1 522 442,079)	(1 294 891,459)
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		4 789 442,587	5 016 993,207
Résultat de l'exercice		(355 693,725)	(227 550,620)
Total des capitaux propres avant affectation	8	4 433 748,862	4 789 442,587
<u>PASSIFS</u>			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Concours sur les ressources FOPRODI		1 864 300,000	1 864 300,000
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		1 864 300,000	1 864 300,000
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Autres passifs courants	9	127 212,857	122 976,735
Avance sur rétrocession de participation	10	186 484,675	141 984,675
Concours bancaires		-	102,619
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		313 697,532	265 064,029
TOTAL DES PASSIFS		2 177 997,532	2 129 364,029
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		6 611 746,394	6 918 806,616

SOCIETE SODEK SICAR

ETAT DE RESULTAT

(exprimé en dinars)

		<i>au 31 décembre</i>	
	NOTES	<u>2015</u>	<u>2014</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus des titres de placements	11	49 292,908	69 951,602
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		49 292,908	69 951,602
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel	12	(263 598,987)	(226 488,566)
Dotations aux amortissements et aux provisions	13	(57 050,213)	(28 426,191)
Autres charges d'exploitation	14	(83 148,589)	(74 036,288)
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		(403 797,789)	(328 951,045)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(354 504,881)	(258 999,443)
Autres pertes ordinaires		(688,846)	(7 067,672)
Autres gains ordinaires	15	0,002	39 016,495
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS		(355 193,725)	(227 050,620)
Impôts sur les bénéfices		(500,000)	(500,000)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		(355 693,725)	(227 550,620)
Effets des modifications comptables		-	-
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		(355 693,725)	(227 550,620)

SOCIETE SODEK SICAR

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(exprimé en dinars)

	<i>au 31 décembre</i>	
	<u>2015</u>	<u>2014</u>
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Dividendes des SICAV obligataires	6 465,771	8 949,630
Plus ou moins-values sur cession SICAV obligataires	(1 215,735)	2 858,823
Plus ou Moins-values sur réactualisation des SICAV	45,358	(3 696,397)
Produits financiers sur placement	66 845,282	15 379,550
Encaissements de jetons de présence	600,000	1 800,000
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	16 (350 218,469)	(302 056,447)
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES A L'EXPLOITATION	(277 477,793)	(276 764,841)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Décaissements affectés à l'acqui d'immob corporelles	17 (1 063,650)	(43 993,622)
Encaissements provenant de la cession d'immob corporelles	-	17 000,000
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES OU PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	(1 063,650)	(26 993,622)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Encaissements pour rétrocession des participations	44 500,000	50 000,000
Remboursement de frais	-	2 931,618
Remboursement avance compte courant actionnaires	9 405,110	25 313,430
Décaissements au profit du FOPRODI	-	(31 940,475)
Libération du capital social	18 -	548 797,500
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENTS	53 905,110	595 102,073
VARIATION DE TRESORERIE	(224 636,333)	291 343,610
Trésorerie au début de l'exercice	1 129 126,221	837 782,611
Trésorerie à la clôture de l'exercice	904 489,888	1 129 126,221

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La Société de développement économique de Kasserine (SODEK) a été créée sous la forme d'une société anonyme en date du 15 Mai 1997, son capital social est de 6 236 055 Dinars divisé en 1 247 211 actions de valeur nominale de 5 Dinars chacune et libérée de moitié.

La société fait appel public à l'épargne et elle est régie en tant que société d'investissement à capital risque par les dispositions du décret-loi 2011-99 portant modification de la législation relative aux sociétés d'investissement à capital risque et aux fonds communs de placement à risque et les dispositions du décret-loi n°2011-100 du 21 octobre 2011 portant adaptation des avantages fiscaux relatifs au réinvestissement dans le capital risque avec la législation le régissant.

NOTE 2 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES, BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPECIFIQUES

Les états financiers de la société SODEK sont arrêtés au 31 décembre 2015 par référence aux normes comptables tunisiennes. L'unité monétaire adoptée est le Dinar tunisien. Les principes et méthodes comptables de base adoptés pour l'élaboration et la présentation de ces états financiers se résument comme suit :

1. Immobilisations corporelles et incorporelles

A la date d'entrée dans le patrimoine de la Société, Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, y compris les frais accessoires supportés pour mettre l'immobilisation en état de marche en vue de l'utilisation prévue.

Les immobilisations font l'objet d'un amortissement linéaire; les principaux taux retenus sont les suivants :

- Logiciel	33,33%
- Matériel de Transport	20%
- Mobilier et matériel de bureau	20%
- Matériel informatique	33,33%

2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières de la SODEK comportent les participations dans 20 projets faisant l'objet de conventions de rétrocession et une participation d'un montant de 20 000 dinars au capital de la Banque Tunisienne de Solidarité sociale et une participation dans la SCITEK pour un montant souscrit et libéré de 500 000 dinars.

Les participations de la SODEK sont prises en compte et évaluées en respectant les dispositions de la norme comptable N°7. Ainsi, elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

A la date d'inventaire, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage, sur la base des éléments suivants : l'actif net comptable résultant des états financiers publiés, la rentabilité et les perspectives de rentabilité du secteur d'activité, la conjoncture économique, ainsi que l'ancienneté des impayés des participations en rétrocession et la situation financière des promoteurs.

Si la comparaison entre le montant comptabilisé à l'entrée dans le patrimoine et la valeur d'usage fait apparaître des plus ou moins-values potentielles, seules les moins-values affectent le résultat de l'exercice et sont comptabilisées sous forme d'une provision pour dépréciation, aucune compensation n'est pratiquée avec les plus-values des titres en hausse.

Par ailleurs, les actions partiellement libérées sont présentées conformément à la norme comptable relative aux placements NCT 07.

La SODEK a signé avec l'Etat Tunisien une convention de financement et de gestion des participations pour le compte du Fonds de Développement et de Décentralisation Industrielle « FOPRODI » les participations accordées aux promoteurs sur le fond du FOPRODI figurent dans une rubrique à part au niveau du poste titres de participations à l'actif de ses états financiers, la contrepartie des participations sur les fonds du FOPRODI est inscrite au passif des états financiers, parmi les passifs non courants.

Les provisions pour dépréciation des investissements financiers, constatées à la date du 31 décembre 2014, couvrent le risque de dépréciation des participations de la SODEK financées sur fonds propres.

Les avances reçues par la SODEK sur cession de ses prises de participation sont enregistrées au compte « Avances sur cession de participation » au niveau du passif courant.

3. Les revenus

Les principaux revenus de la SODEK sont constitués par :

- Les dividendes et les plus-values sur cession des participations.
- Les produits des placements
- Les honoraires d'étude
- Les commissions de mise en place
- Les commissions sur la gestion des fonds du FOPRODI

Les plus-values sur cession des participations sont constatées à l'encaissement et après la réalisation des conditions juridiques de transfert des titres.

Note 3. Immobilisations

DESIGNATION	Valeur au 31/12/2014	Acquisition 2015	Valeur au 31/12/2015	Amortissement au 31/12/2014	Dotation de l'exercice	Amortissement au 31/12/2015	Valeurs nettes au 31/12/2015
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Logiciel	1 568,300	-	1 568,300	1 568,300	-	1 568,300	-
Site Web	4 712,850	-	4 712,850	4 712,850	-	4 712,850	-
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 281,150	-	6 281,150	6 281,150	-	6 281,150	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Equipements de bureau	10 772,903		10 772,903	9 882,923	889,980	10 772,903	-
Mobilier de bureau	22 431,227	390,500	22 821,727	18 240,957	4 248,845	22 489,802	331,925
Matériel informatique	15 069,187	673,150	15 742,337	14 640,653	845,842	15 486,495	255,842
Matériel de transport	103 554,807	-	103 554,807	61 970,715	20 710,961	82 681,676	20 873,131
Agencement Aménagements et installat	8 041,831	-	8 041,831	4 209,368	1 206,275	5 415,643	2 626,188
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	159 869,955	1 063,650	160 933,605	108 944,616	27 901,903	136 846,519	24 087,086
TOTAL	166 151,105	1 063,650	167 214,755	115 225,766	27 901,903	143 127,669	24 087,086

(exprimé en dinars)

<i>Note 4: Immobilisations financières</i>	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Titres de participation libérés SODEK	2 672 000,000	2 672 000,000
Titres de participation non libérés SODEK	97 000,000	1 597 000,000
Autres formes de participation	-	8 333,000
Versements restant à effectuer sur participations SODEK	(97 000,000)	(1 597 000,000)
Provisions pour dépréciations des participations SODEK	(241 899,333)	(215 399,333)
Titres de participation libérés FOPRODI	1 864 300,000	1 864 300,000
Titres de participation non libérés FOPRODI	30 000,000	30 000,000
Versements restant à effectuer sur participations FOPRODI	(30 000,000)	(30 000,000)
	4 294 400,667	4 329 233,667
<i>Note 5 : Autres actifs courants</i>	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Avance sur salaire	300,000	2 500,000
Etat, report d'impôt sur les sociétés	63 697,778	58 277,156
Etat, report de TVA	1 531,938	1 531,938
Actionnaires comptes d'apport en capital	1 256 730,000	1 256 730,000
SCITEK dépenses pour compte	138,000	138,000
Charges constatées d'avance	4 565,037	1 707,256
Produits à recevoir	3 475,000	26 483,000
	1 330 437,753	1 347 367,350

(exprimé en dinars)

Note 6 : Placements et autres actifs financiers

2014

2014

Créance Béchir Fradj	24 901,300	24 901,300
Echéance à moins d'un an -Prêt Afrique Marbre	58 331,000	58 331,000
Échéance à moins d'un an sur prêt El Ghaith agricole	50 000,000	50 000,000
Intérêts courus sur Prêt Afrique Marbre	9 941,190	3 720,420
Intérêts réservés sur Prêt Afrique Marbre	(7 292,880)	-

135 880,610 136 952,720

Provisions pour dépréciations du prêt Ghaith agricole	(50 000,000)	(50 000,000)
Provisions pour dépréciation du compte Béchir Fradj	(24 901,300)	(24 901,300)
Provisions pour dépréciation sur intérêts Prêt Afrique Marbre	(2 648,310)	-

(77 549,610) (74 901,300)

Note 7: Liquidités et équivalents de liquidités

2015

2014

Banque de l'habitat (BH)	6 212,614	42 286,976
Union Internationale des banques (UIB)	64,904	-
Banque Nationale Agricole (BNA)	303 494,507	-
Placement en bons de caisse	500 000,000	1 000 000,000
Placement SICAV-Obligataires Banque de l'Habitat	94 635,800	86 854,170
Caisse	82,063	87,694

904 489,888 1 129 228,840

(exprimé en dinars)

Note 8: Tableau de mouvement des Capitaux propres et résultat par actions

	Capital social	Réserves légales	Réserves statutaires	Fonds social	Résultats reportés déficitaires	Résultat de l'exercice	Total
Valeurs au 31/12/2014	6 236 055,000	7 253,711	66 575,955	2 000,000	(1 294 891,459)	(227 550,620)	4 789 442,587
Affectation du résultat de l'exercice 2014	-	-	-	-	(227 550,620)	227 550,620	-
Résultat de l'exercice						(355 693,725)	(355 693,725)
Valeurs au 31/12/2015	6 236 055,000	7 253,711	66 575,955	2 000,000	(1 522 442,079)	(355 693,725)	4 433 748,862
* <i>Résultat par actions</i>		<u>2015</u>	<u>2014</u>				
Résultat de l'exercice		(355 693,725)	(227 550,620)				
Nombre d'actions		1 069 038	1 069 038				
Résultat par action		(0,333)	(0,276)				

(exprimé en dinars)

Note 9 : Autres passifs courants

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Personnel-Charges à payer	70 912,322	76 286,826
Etat, impôts et taxes	8 415,977	13 595,856
CNSS	9 222,525	2 348,589
CNRPS	1 183,935	-
Charges à payer	36 838,329	30 545,464
Créditeurs divers	200,000	200,000
Charges constatées d'avance	439,769	-
	127 212,857	122 976,735

Note 10 : Avance sur rétrocession de participation

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Avance sur rétrocession de participations	186 484,675	141 984,675
	186 484,675	141 984,675

(exprimé en dinars)

Note 11 : Revenus des titres de placements

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Dividendes des SICAV Obligataires	6 465,771	8 949,630
Plus values sur cession des SICAV	130,150	2 998,943
Moins-values sur cessions des SICAV	(1 345,885)	(140,120)
Plus-values sur réactualisation des SICAV	45,358	-
Moins-values sur réactualisation des SICAV	-	(3 696,397)
Jetons de présence	-	1 975,000
Produits financiers sur prêts en comptes courants	-	4 626,320
Produits financiers sur bons de caisse	43 997,514	55 238,226
	49 292,908	69 951,602

(exprimé en dinars)

Note 12 : Charges de personnel

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Salaires	222 098,752	201 717,876
Charges pour congés à payer	1 305,423	(15 785,995)
Cotisation CNSS	24 296,569	24 741,904
Contribution au régime complémentaire	-	1 692,452
Prime accident de travail	1 130,819	661,555
Charges patronal CNRPS	2 522,793	4 064,274
Autres charges de personnel	3 066,831	2 120,000
Bons de restauration	5 941,000	5 977,300
Frais de formation	3 236,800	1 299,200
	263 598,987	226 488,566

Note 13 : Dotations aux amortissements et aux provisions

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles	-	1 178,564
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	27 901,903	27 247,627
Dotations aux provisions pour dépréciation des participations	26 500,000	-
Dotations aux provisions sur intérêts /Afrique Marbre	2 648,310	-
	57 050,213	28 426,191

(exprimé en dinars)

<i>Note 14 : Autres charges d'exploitations</i>	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Achats fournitures de bureau	656,670	969,969
Achats divers	558,625	396,281
Carburants	17 413,236	15 323,380
Electricité	1 245,500	1 125,736
Eau	227,100	123,770
Location	9 929,993	9 457,135
Entretiens et réparations	4 474,540	6 097,283
Assurance matériel de transport	2 757,917	1 651,947
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	7 595,959	12 087,599
Annonces et publications	1 022,203	1 030,212
Cotisations et relations publiques	4 184,529	122,681
Dons et subventions accordés	1 800,000	-
Frais de déplacements	1 851,200	1 922,329
Frais de réception	1 973,525	1 359,700
Frais postaux et de télécommunication	3 078,231	3 377,417
Frais et Commissions bancaires	512,933	3 487,019
Impôts et taxes	7 190,995	7 455,760
Droits de timbres et frais d'enregistrements		716,402
Jetons de présence	15 750,000	7 250,000
Pénalités de retard	925,433	81,668
	83 148,589	74 036,288

(exprimé en dinars)

Note 15 : Autres gains ordinaires **2015** **2014**

Reprises sur provisions	-	19 522,910
Profit sur cession d'immobilisation	-	17 000,000
Autres gains ordinaires	0,002	2 493,585
	0,002	39 016,495

Note 16 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel **2015** **2014**

Sommes versées pour frais de personnels	268 482,354	226 488,566
Sommes versés aux fournisseurs et autres	81 736,115	75 567,881
	350 218,469	302 056,447

Note 17 : Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles **2015** **2014**

Acquisition d'un véhicule de transport	-	43 574,807
Acquisition de mobilier et de matériel informatique	1 063,650	418,815
	1 063,650	43 993,622

Note 18 : Libération du capital **2015** **2014**

Libération BNA de la deuxième moitié de l'augmentation du capital social	-	548 797,500
	-	548 797,500

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2015

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA
SOCIETE SODEK-SICAR**

Messieurs,

Nous avons audité le bilan de la société SODEK-SICAR au 31 Décembre 2015, présentant un total bilan de 6 611 746,394 dinars et un résultat déficitaire de 355 693,725 dinars, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie et les notes aux états financiers pour l'exercice clos à cette date. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession; ces normes requièrent que l'audit soit planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers. Un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par la Direction, ainsi que la présentation des états financiers dans leur ensemble.

Du fait même du recours à la technique des sondages et des autres limites inhérentes à l'audit et à tout système de contrôle interne, le risque de non détection d'une anomalie significative ne peut être annulé. Nous vous rappelons que la direction de la société est responsable de la préparation des états financiers, cette responsabilité implique la tenue d'une comptabilité et d'un système de contrôle interne adéquats, le respect de la réglementation en vigueur et la sauvegarde des actifs de la société.

Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

1-Le conseil d'administration de la SODEK-SICAR réuni le 25 mai 2012, a appelé les actionnaires de la société à libérer la deuxième moitié de l'augmentation du capital social.

Au 31 décembre 2015, deux actionnaires n'ont pas libérés leur part restante dans l'augmentation du capital social.

Durant l'exercice 2015 et les exercices précédents, la SODEK-SICAR, n'a ni facturé aux actionnaires défaillants ni pris en charge en comptabilité, le montant des intérêts de retard sur la partie du capital non encore libérée totalisant 1 256 730 dinars au 31/12/2015, comme stipulé par l'article 326 du code des sociétés commerciales et l'article 11 des statuts, ces intérêts seraient de l'ordre de 75 403 dinars pour l'exercice 2015.

2- La SODEK SICAR a souscrit et libéré pour un montant de 500 000 dinars dans le capital de la SCITEK sans conclure une convention de rétrocession comme il est requis par la réglementation en vigueur et notamment l'article 22 nouveau du décret-loi 2011-99.

A notre avis, sous réserves de ce qui a été soulevé dans les paragraphes 1 et 2, les états financiers ci-joints sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière, du résultat de la société au 31 Décembre 2015, ainsi que des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes.

VERIFICATIONS & INFORMATIONS SPECIFIQUES

1- Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. La synthèse de cet examen figure au niveau de notre lettre de direction en date du 19 mai 2016.

Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers à l'exception des situations décrites dans les paragraphes 1 et 2 ci-dessus.

2- En application de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous nous sommes assurés de la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

3- Conformément aux dispositions des articles 201 et 266 du code des sociétés commerciales, nous avons examiné les informations relatives à la situation financière et aux comptes données par votre conseil d'administration dans les documents mis à votre disposition à l'occasion de l'assemblée générale. Ces informations sont conformes à celles contenues dans les états financiers ci-dessus indiqués.

Tunis, le :

07 JUN 2016

Le commissaire aux comptes

Karim SETHOM



RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2015

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA
SOCIETE SODEK-SICAR

Messieurs,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I-Opérations réalisées relative à des conventions antérieures

1-La SODEK SICAR et la BFPME ont signé le 05 mars 2015 une convention de gestion d'un fond de capital investissement dans le cadre de l'intervention du Fonds de soutien des petites et moyennes entreprises. Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration réuni le 31 mars 2015.

2- Le conseil d'administration de la SODEK SICAR en date du 31 mars 2015, a autorisé la participation à hauteur de 120 000 dinars au capital social de la société promue par monsieur Mohamed Rachdi Bennani ayant la qualité de représentant permanent de l'UTICA au conseil d'administration de la SODEK SICAR, il s'agit d'une unité de séchage et de valorisation de grenades.

II- Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Suivant la décision du conseil d'administration en date du 17 mars 2011 et la décision du conseil d'administration en date du 31 mars 2015, le président directeur général de la SODEK-SICAR monsieur Tahar Nasri a perçu durant l'exercice 2015, les avantages et rémunérations suivants :

- Un salaire brut totalisant 55 103 dinars.
- Des bons de carburant pour une valeur globale de 9017 dinars.
- Des tickets de restauration pour une valeur globale de 900 dinars.

Par ailleurs, monsieur le président directeur général dispose d'une voiture de fonction et d'une prise en charge d'un quota de sa consommation téléphonique.

Par ailleurs, les jetons de présence revenant aux administrateurs sont enregistrés parmi les charges de l'exercice 2015 pour un montant de 7 750 dinars.

En dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le :

07 JUIN 2016

Le commissaire aux comptes

Karim SETHOM



AVIS DES SOCIETES*

ETATS FINANCIERS

**SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES
-STIP-**

Siège social : Centre Urbain Nord, Boulevard de la Terre 1003- Tunis El Khadra.

La Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques -STIP- publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 23 juin 2016. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mr Anis LAADHAR (AMC Ernst & Young) et Mr Fadhel JAOUA (Financial Auditing & Consulting).

Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques SA (STIP)

BILAN

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

Actifs	Notes	Solde au 31 décembre 2015	Solde au 31 décembre 2014
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		8 471 273	8 430 823
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(8 395 038)	(8 345 265)
	III.1	76 234	85 558
Immobilisations corporelles		177 176 041	175 611 954
- Amortissements des immobilisations corporelles		(162 834 059)	(161 532 785)
	III.1	14 341 982	14 079 169
Immobilisations financières		10 703 681	10 680 521
- Provisions sur immobilisations financières		(6 190 517)	(5 634 589)
	III.2	4 513 165	5 045 932
Total des actifs immobilisés		18 931 381	19 210 660
Total des actifs non courants		18 931 381	19 210 660
Actifs courants			
Stocks		36 666 698	34 229 973
- Provisions pour dépréciation des stocks		(962 086)	(1 115 939)
	III.3	35 704 612	33 114 034
Clients et comptes rattachés		39 286 042	39 925 058
- Provisions pour dépréciation des comptes clients		(16 594 604)	(16 830 871)
	III.4	22 691 439	23 094 188
Autres actifs courants		22 908 753	12 029 880
- Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		(1 163 165)	(1 108 135)
	III.5	21 745 588	10 921 745
Placements et autres actifs financiers	III.6	114 807	186 755
Liquidités et équivalents de liquidités	III.7	1 529 210	2 884 185
Total des actifs courants		81 785 656	70 200 906
Total des actifs		100 717 037	89 411 566

Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques SA (STIP)

BILAN

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

Capitaux propres et passifs	Notes	Solde au 31 décembre 2015	Solde au 31 décembre 2014
Capitaux propres			
Capital social		12 623 469	12 623 469
Réserves légales		2 419 912	2 419 912
Réserves spéciales		2 603 050	2 603 050
Actions propres		(325 724)	(325 724)
Autres capitaux propres		7 753 164	7 766 530
Résultats reportés		(172 332 849)	(170 903 334)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		(147 258 977)	(145 816 097)
Résultat de l'exercice		(2 970 929)	(1 429 514)
Total des capitaux propres	III.8	(150 229 906)	(147 245 611)
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts et dettes assimilées	III.9	59 626 979	62 518 811
Autres passifs non courants	III.10	844 649	844 649
Provisions pour risques et charges	III.11	4 693 983	4 157 003
Total des passifs non courants		65 165 611	67 520 463
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	III.12	10 409 405	11 813 863
Autres passifs courants	III.13	62 486 554	44 757 224
Concours bancaires et autres passifs financiers	III.14	112 885 372	112 565 628
Total des passifs courants		185 781 332	169 136 715
Total des passifs		250 946 943	236 657 178
Total des capitaux propres et des passifs		100 717 037	88 411 566

Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques SA (STIP)

Etat de résultat

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

		Période de 12 mois close le	Période de 12 mois close le
	Notes	31/12/2015	31/12/2014
Produits d'exploitation			
Revenus	III.15	88 744 267	89 739 515
Autres produits d'exploitation	III.16	1 008 660	229 200
Total des produits d'exploitation		89 752 927	89 968 715
Charges d'exploitation			
Variation des stocks de produits finis et des encours		(4 049 627)	(5 714 376)
Achats d'approvisionnements consommés	III.17	53 239 751	55 811 626
Charges de personnel	III.18	26 691 141	23 670 185
Dotations aux amortissements et aux provisions	III.19	2 359 765	2 389 623
Autres charges d'exploitation	III.20	5 234 182	4 330 054
Total des charges d'exploitation		83 475 211	80 487 111
Résultat d'exploitation		6 277 715	9 481 604
Charges financières nettes	III.21	12 096 639	10 765 482
Produits des placements		-	-
Autres gains ordinaires	III.22	3 005 675	-
Autres pertes ordinaires	III.23	7 814	-
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(2 821 063)	(1 283 878)
Impôt sur les bénéfices		149 866	145 636
Résultat des activités ordinaires après impôt		(2 970 929)	(1 429 514)
Eléments extraordinaires		-	-
Résultat net de l'exercice		(2 970 929)	(1 429 514)
Résultat net de la période		(2 970 929)	(1 429 514)
Effets des modifications comptables (net d'impôt)		-	-
Résultat de l'exercice après modification comptable		(2 970 929)	(1 429 514)

Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques SA (STIP)

Etat des flux de trésorerie

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Notes	Période close le	
		31/12/2015	31/12/2014
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		(2 970 929)	(1 429 514)
Ajustements pour:			
- Amortissements et provisions		2 504 665	2 632 526
- Variations des :			
Stocks		(2 436 725)	(6 433 068)
Créances		639 016	(148 681)
Autres actifs courants		(10 878 873)	(1 605 995)
Placements et autres actifs financiers		71 948	3 177 054
Fournisseurs et autres dettes		17 078 664	(2 087 757)
- Transfert de charges		(3 207)	22 443
- Plus ou moins-value de cession		-	37
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		(4 004 558)	(5 872 956)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassement s provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(1 977 230)	(681 949)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	-
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		(23 160)	(58 171)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		-	31 737
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(2 000 391)	(708 383)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions		-	-
Actions propres		-	11
Encaissements provenant des emprunts		51 237 860	54 689 589
Encaissements provenant des subventions		-	12 500
Décassements pour remboursement des emprunts		(54 557 022)	(33 373 358)
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement		(3 319 162)	21 328 743
Incidence de la variation des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		15 556	15 279
Variation de trésorerie		(1 299 439)	14 762 683
Trésorerie au début de l'exercice		(25 095 343)	(39 858 026)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	III.24	(26 394 782)	(25 095 343)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La STIP est une société anonyme, créée le 21 Juillet 1980. Son capital a été augmenté à plusieurs reprises pour être porté au 31 décembre 2003 à 42 078 240 DT. Ce capital été réduit, par l'AGE du 30 juin 2008, pour un montant de 29 454 768 DT rapportant ainsi la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT. La même AGE a décidé une augmentation du capital qui n'a pas été suivi d'effets pour le montant de 42 078 240 DT (émission de 14 026 080 nouvelles actions). L'AGE du 19 juin 2014 a réduit le capital de 3 DT pour le porter de 12.623.472 DT à 12.623.469 DT, et ce, moyennant l'annulation d'une action achetée par la société.

La société est réputée commerçante et est régie par la réglementation Tunisienne, ainsi que les dispositions de ses statuts qui prévoient comme objet principal la fabrication et la commercialisation des pneumatiques et de tous autres articles en caoutchouc manufacturé.

Suite à son acquisition de la société "SONAP", la "STIP" est devenue, à partir de juillet 1991, l'unique producteur de pneumatiques en Tunisie.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun et bénéficie à ce titre des avantages fiscaux relatifs à l'exportation de biens et de services.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 12 octobre 2001 a décidé l'ouverture du capital par offre publique de vente (OPV). Cette opération a porté sur 382 529 actions représentant, à l'époque, 10% du capital social.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

II.1.DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises.

Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

II.2.BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

La société a accusé une perte nette de 2.970.929 DT pour l'exercice clos au 31 décembre 2015, portant les capitaux propres arrêtés à cette date à la somme négative de 150.229.906 DT, soit 156.541.641 DT en deçà de la moitié du capital social et qu'en conséquence, une Assemblée Générale Extraordinaire devrait être convoquée dans les quatre mois de l'approbation des comptes de l'exercice 2015 pour se prononcer, conformément aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales, s'il y a lieu, sur la dissolution anticipée de la société. Le passif exigible était, au 31 décembre 2015, supérieur de 103.995.676 DT à l'actif circulant et le passif total supérieur de 150.229.906 DT au total de l'actif.

En dehors des décisions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2008 prévoyant simultanément une réduction du capital motivée par des pertes de 29.454.768 DT par la réduction de la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT et une augmentation du capital en numéraire, non suivie d'effets, de 42.078.240 DT par émission de nouvelles actions de 3 DT chacune, la situation financière de la société n'a pas encore fait l'objet d'un véritable assainissement.

Les difficultés liées à l'accès au financement du cycle d'exploitation, et notamment le financement de l'importation des matières premières au titre de 2016 ont accentué les déficits de trésorerie de la société et ont engendré son incapacité de régler ses fournisseurs dans les délais convenus. Il en a résulté des ruptures fréquentes de stocks, et par conséquent, des arrêts de la production qui a chuté au titre du 1^{er} trimestre 2016 de 44,7%.

Par ailleurs, la prorogation du bénéfice du régime douanier de l'entrepôt industriel accordé à la société en vertu de la décision du 5 juillet 2006, et dont la validité a expiré en date du 5 juillet 2015, n'a pu être obtenue auprès de l'administration des douanes malgré les multiples relances de la société. La STIP a continué, de fait, à bénéficier de l'importation de ses matières premières en suspension des droits et taxes et à appliquer la procédure simplifiée de mise à la consommation sur le marché local autorisée par la douane en date du 2 juin 2014 impliquant le dépôt de déclarations de régularisation et le paiement des droits et taxes correspondants. Toutefois, la non prorogation du bénéfice du régime de l'entrepôt industriel, si elle sera définitivement décidée par la douane, risque de contribuer à l'affectation négative de la situation de trésorerie de la société.

La STIP a entamé, suite à la révolution, l'examen avec les banques concernées d'une nouvelle démarche permettant d'adapter l'approche de restructuration de la société à la situation actuelle du pays et favorisant l'avancement dans le sens de l'amélioration des performances, et ce, dans l'attente de la solution finale dont la composante essentielle est une augmentation substantielle du capital à réaliser par des actionnaires de référence.

La société s'est officiellement arrangée avec huit banques et a obtenu, en 2016, l'accord de principe de la STB pour le traitement de ses engagements. En parallèle, des efforts sont déployés par la STIP, auprès d'un pool bancaire, en vue de lui accorder les financements nécessaires à l'achat de ses matières premières au titre de l'exercice 2016.

D'un autre côté, la société a conclu, en janvier 2016, une convention avec une banque d'affaires pour l'assister à l'élaboration des scénarii et la mise en place d'un plan de restructuration ainsi qu'à l'établissement d'un business plan. La mission, prévue pour une durée de 7 mois prorogeable pour une période maximale de 6 mois supplémentaire, est actuellement en cours de réalisation.

Faute d'accès systématique au financement nécessaire de l'importation des matières premières et à défaut de concrétisation de la restructuration financière de la société, des doutes importants pèsent sur la continuité d'exploitation. L'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de poursuite des activités concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs pourrait s'avérer inappropriée.

Nonobstant les incertitudes précitées, les présents états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus en matière de continuité de l'exploitation qui prévoient que la STIP sera en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires.

En conséquence, les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit:

Unité monétaire

Les états financiers sont établis en dinar Tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaie étrangère ont été convertis au cours de clôture et les gains et pertes de change ont été imputés directement au résultat conformément aux dispositions de la norme comptable n° 15.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'entrée qui comprend le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs tels que les commissions et courtages, les frais de transit, les frais de préparation du site, les frais de livraison, de manutentions initiales et les frais d'installation.

Les amortissements sont calculés sur les durées d'utilisations effectives de chaque immobilisation suivant le système linéaire et sur la base des taux suivants:

Nature d'immobilisation	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	33%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	15%
Installations, Agencements et Aménagements des constructions	10%
Matériel et outillage industriel	10%
Know How	10%
Mobilier et matériel de bureau	10%
Fonds de commerce	5%
Constructions	5%

La société a réévalué ses immobilisations au cours de l'exercice 1996. Cette opération a été faite sur la base des indices de réévaluation fixés par le décret 90-905 du 04 juin 1990 et a permis de dégager une réserve spéciale de réévaluation de 7 705 346 DT, inscrite parmi les capitaux propres. Les valeurs nettes comptables des immobilisations réévaluées sont amorties linéairement aux taux suivants:

Nature d'immobilisation	Taux
Matériels et outillages industriels	20%
Constructions	2,5% à 5%

Stocks

Les stocks sont composés des stocks de matières premières, de matières consommables, de pièces de rechanges, de produits en cours et de produits finis.

Les stocks de matières premières, de matières consommables, de produits en cours et de produits finis sont valorisés conformément au paragraphe 43 de la norme comptable NC 04 relative aux stocks, au coût d'achat ou au coût de production déterminé sur la base de coûts standards calculés au début de l'année sur la base des prévisions budgétaires et ce dans la mesure où le coût global standard des stocks ne s'écarte pas de manière significative au coût global réel des stocks pendant la période considérée.

Le coût réel est systématiquement calculé, en fin de période, puis comparé au coût standard au titre des périodes caractérisées par des hausses inattendues des prix des matières et/ou des cours de change ou des évolutions anormales des autres coûts de production. Durant ces périodes, l'appréciation du caractère significatif ou non de l'écart résultant de la comparaison entre les deux coûts (réel et standard) détermine lequel des deux coûts servirait à la valorisation des dits stocks.

Le coût réel d'achat ou de production des stocks comprend :

- Pour les stocks de matières premières et de matières consommables, le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés,
- Pour les stocks d'en cours de production et de produits finis, le coût d'achat des matières consommées dans la production et une juste part des coûts directs et indirects de production pouvant être raisonnablement rattachée à la production. Lorsque le niveau réel de production est inférieur à la capacité normale de production, les frais généraux fixes de production tels que les charges d'amortissement des bâtiments et équipements industriels et les frais de gestion et d'administration de la production sont imputés au coût de production à hauteur du niveau réel de production à la capacité normale de production (la méthode de l'imputation rationnelle).

Le stock de pièces de rechange est valorisé au coût réel d'achat en utilisant la méthode du coût moyen pondéré après chaque entrée.

En matière de provision sur stocks de produits finis, il est procédé, pour le stock de pneus destinés à l'exportation (essentiellement agricoles), dont la valeur de réalisation nette est inférieure au coût de production, à la constitution d'une provision pour dépréciation égale à la différence.

Emprunts

Le principal des emprunts est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est classée parmi les passifs courants.

III. Notes explicatives des états financiers (Montants en Dinar Tunisien)

III.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles nettes s'élèvent à 14 418 216 Dinars au 31 Décembre 2015 Dinars contre 14 164 728 Dinars au 31 Décembre 2014. La variation des immobilisations incorporelles et corporelles se détaille comme suit :

IMMOBILISATIONS	VALEUR BRUTE					AMORTISSEMENTS				VCN au 31/12/15
	31/12/2014	Acquisitions	Transferts	Sorties	31/12/2015	31/12/2014	Dotation 2015	Sorties	31/12/2015	
<u>IMMO. INCORPORELLES</u>										
- Know How	7 004 062	-	-	-	7 004 062	(7 004 062)	-	-	(7 004 062)	-
- Logiciels	664 064	40 450	-	-	704 514	(654 775)	(11 639)	-	(666 414)	38 100
- Fonds commercial	762 697	-	-	-	762 697	(686 427)	(38 135)	-	(724 562)	38 135
- En cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Avance sur commandes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total (I)	8 430 823	40 450	-	-	8 471 273	(8 345 265)	(49 774)	-	(8 395 038)	76 234
<u>IMMO. CORPORELLES</u>										
- Terrains	1 368 098	-	-	-	1 368 098	-	-	-	-	1 368 098
- Constructions	24 892 371	-	-	-	24 892 371	(17 228 795)	(828 145)	-	(18 056 940)	6 835 431
- Constructions réévaluées	870 029	-	-	-	870 029	(599 851)	(14 320)	-	(614 171)	255 859
- Agencement -aménagement des constructions	3 341 554	-	-	-	3 341 554	(3 163 566)	(27 110)	-	(3 190 676)	150 878
- Matériel & outillages industriels	102 323 748	337 694	301 896	(115 084)	102 848 254	(99 042 807)	(620 784)	115 084	(99 548 508)	3 299 746
- Matériel & outil. industriels réévalués	37 599 389	-	-	(145 071)	37 454 318	(37 599 389)	-	145 071	(37 454 318)	-
- Matériel de transport	1 616 724	231 463	-	(117 056)	1 731 131	(1 397 069)	(108 345)	117 056	(1 388 358)	342 774
- Matériel informatique	1 193 286	85 817	-	-	1 279 104	(1 099 222)	(35 845)	-	(1 135 067)	144 036
- Agencements, Aménagements & Installations	1 266 678	408 229	60 187	(13 978)	1 721 116	(978 615)	(55 922)	13 717	(1 020 820)	700 296
- Equipements de bureau	453 765	14 124	-	(4 612)	463 278	(423 470)	(6 342)	4 612	(425 200)	38 077
- En cours	686 311	882 559	(362 083)	-	1 206 787	-	-	-	-	1 206 787
- Avance sur commandes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total (II)	175 611 954	1 959 887	-	(395 801)	177 176 041	(161 532 785)	(1 696 813)	395 539	(162 834 059)	14 341 932
Total (I+II)	184 042 777	2 000 337	-	(395 801)	185 647 314	(169 878 050)	(1 746 587)	395 539	(171 229 097)	14 418 216

III.2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières nettes des provisions s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 4 513 165 Dinars contre 5 045 932 Dinars au 31 Décembre 2014. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Titres de participation SOMACOP	5 596 850	5 596 850
Titres de participation SMTP	4 508 355	4 508 355
Cautionnements	504 878	488 198
Prêts au personnel	93 598	87 118
Total brut	10 703 681	10 680 521
Provision pour dépréciation des titres SOMACOP	4 833 481	4 473 783
Provision pour dépréciation des titres SMTP	1 357 035	1 160 806
Total net	4 513 165	5 045 932

III.3. STOCKS

Les stocks nets s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 35 704 612 Dinars contre 33 114 034 Dinars au 31 Décembre 2014 et se présentent comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Matières premières	8 875 276	10 392 101
Produits finis	17 299 047	12 341 958
En-cours de production de biens	2 222 932	3 130 394
Pièces de rechange et autres approvisionnements	8 269 443	8 365 520
Total brut	36 666 698	34 229 973
Provision pour dépréciation des MP	31 191	4 574
Provision pour dépréciation des produits finis	130 894	311 365
Provisions pour dépréciation des PDR	800 000	800 000
Total net	35 704 612	33 114 034

III.4. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 22 691 439 Dinars contre 23 094 188 Dinars au 31 Décembre 2014. Le détail se présente comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Clients ordinaires	4 083 664	4 363 560
Clients locaux, effets à recevoir	49 503	1 200 373
Clients, chèques en caisse	19 275 119	18 447 102
Clients douteux	15 877 756	15 914 023
Total brut	39 286 042	39 925 058
Provision pour dépréciation des comptes clients	16 594 604	16 830 871
Total net	22 691 439	23 094 188

III.5. AUTRES ACTIFS COURANTS

La valeur nette des autres actifs courants s'élève au 31 Décembre 2015 à 21 745 588 Dinars contre 10 921 745 Dinars au 31 Décembre 2014. Le détail se présente comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Fournisseurs débiteurs	3 924 631	996 443
Personnel	57 381	49 843
Etat, impôts sur les sociétés à reporter	5 872 308	4 519 349
Taxes sur le CA récupérable	5 425 415	52 013
Etat, TFP à reporter	216 729	312 517
Etat, avances en douanes	208 922	213 510
Etat, rappel d'Impôts	364 315	364 315
Société du groupe SOMACOP	3 748 209	3 495 911
Société du groupe SMTP	1 131 217	1 540 234
Sociétés du groupe SOMACOP Plus	62 507	55 347
Tunisie factoring	901 624	-
Charges constatées d'avance	153 955	344 259
Débiteurs divers	841 540	86 139
Total brut	22 908 753	12 029 880
Provision pour dépréciation des AAC	1 163 165	1 108 135
Total net	21 745 588	10 921 745

III.6. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les placements et autres actifs financiers nets s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 114 807 Dinars contre 186 755 Dinars au 31 Décembre 2014. Le détail se présente comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Régies d'avances et accreditifs (supérieurs à 3 mois)	114 807	129 677
Blocage Saisie Arrêt	-	57 078
Total	114 807	186 755

III.7. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 1 529 210 Dinars contre 2 884 185 Dinars au 31 Décembre 2014. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Caisses	12 985	5 615
Régies d'avances et accreditifs (inférieurs à 3 mois)	493 467	741 000
Chèques à encaisser	707 220	2 066 302
Banques	315 538	71 269
Total	1 529 210	2 884 185

III.8. CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres présentent au 31 Décembre 2015 un solde négatif de 150 229 906 Dinars contre un solde négatif au 31 Décembre 2014 de 147 245 611 Dinars.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit:

	Capital Social (1)	Réserve légale	Réserve spéc. d'investissement	Réserve spéciale	Actions propres (2)	Autres capit. propres	Résultats reportés	Amortissements différés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2013	12 623 472	2 419 912	1 903 050	700 000	(325 774)	7 770 790	(57 779 058)	(96 353 015)	(16 771 261)	(145 811 884)
Affectation de résultat de l'exercice 2013 suivant la décision de l'AGO du 19/6/2014							(8 195 276)	(8 575 985)	16 771 261	-
Subvention d'investissement - Quote part de l'exercice						12 500 (16 762)				12 500 (16 762)
Réduction du capital décidée par l'AGE du 19/6/2014	(3)					2				(1)
Régularisation de la cession de 5 actions propres					50					50
Résultat net de l'exercice									(1 429 514)	(1 429 514)
Solde au 31 décembre 2014	12 623 469	2 419 912	1 903 050	700 000	(325 724)	7 766 530	(65 974 334)	(104 929 000)	(1 429 514)	(147 245 611)
Affectation de résultat de l'exercice 2014 suivant la décision de l'AGO du 25/6/2015							(1 429 514)		1 429 514	-
Subvention d'investissement - Quote part de l'exercice						(13 365)				(13 365)
Résultat net de l'exercice									(2 970 929)	(2 970 929)
Solde au 31 décembre 2015	12 623 469	2 419 912	1 903 050	700 000	(325 724)	7 753 165	(67 403 848)	(104 929 000)	(2 970 929)	(150 229 906)

(1) L'AGE du 30/06/2008 a décidé d'augmenter le capital de la STIP de 42 078 240 Dinars pour le porter de 12 623 472 à 54 701 712 Dinars par l'émission de 14 026 080 actions nouvelles de 3 Dinars chacune (en numéraire) à libérer intégralement à la souscription. Cette augmentation n'a pas été réalisée.

(2) Les actions propres détenues par la société, suite à la décision de son AGO du 19 mars 2002 et à la cession réalisée, correspondent à 32 845 actions représentant 0,78% du total des actions en circulation.

III.9. EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES

Les emprunts et dettes assimilées s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 59 626 979 Dinars contre un solde de 62 518 811 Dinars au 31 Décembre 2014. Le détail des emprunts (échéances à plus d'un an, échéances à moins d'un an et échéances impayées) se présente comme suit:

<u>BAILLEURS DE FONDS</u>	<u>Durée</u>	<u>Franchise</u>	<u>Solde au 31/12/2015</u>			<u>Total</u>
			<u>à + d'un an</u>	<u>à - d'un an</u>	<u>échus impayés</u>	
CREDITS NON RENEGOCIES						
STB Crédit : 2 063 027,120	15 ans	3 ans	85 959	171 919	1 805 149	2 063 027
STB Crédit : 2 372 171,477	15 ans	3 ans	148 261	197 681	2 026 230	2 372 171
STB Crédit : 3 358 906,778	15 ans	3 ans	139 954	279 909	2 939 043	3 358 907
STB Crédit : 1 205 894,625	15 ans	2 ans	100 491	100 491	1 004 912	1 205 895
STB Crédit : 2 372 546,236	15 ans	2 ans	182 504	182 504	1 961 913	2 326 920
STB Crédit : 2 627 453,764	15 ans	2 ans	202 112	202 112	2 172 702	2 576 926
STB Crédit : 5 000 000,000	7 ans	-	-	-	3 928 571	3 928 571
AIL Crédits leasing	3 ans		116 963	82 963	-	199 926
CNSS Crédit : 71 096,556	60 mois	3 ans	67 814	3 282	-	71 096
CREDITS RENEGOCIES						
ATTIJARI 3 398 135 (Tranche à remboursement fractionné)	5 ans		276 496	525 343	42 098	843 936
ATTIJARI 2 912 687 (Tranche à remboursement in fine)	In fine		-	-	-	-
ATTIJARI 3 398 135 (Tranche soumise à abandon conditionné)			3 765 624	-	-	3 765 624
ATTIJARI 2 000 000 (Rééchelonnement du reliquat du crédit de 2 912 687)			-	1 354 658	108 913	1 463 571
Amen Bank 7 035 000 (Tranche à remboursement fractionné)	10 ans	3 ans	4 965 882	993 176	-	5 959 059
Amen Bank 4 700 000 (Tranche à remboursement fractionné sans intérêts)	3 ans	-	-	-	-	-
Amen Bank 4 180 787 (Tranche soumise à abandon conditionné)			4 180 787	-	-	4 180 787
UIB 2 120 000 (Tranche à remboursement fractionné)	2 ans		-	-	-	-
UIB 3 180 000 (Tranche à remboursement fractionné sans intérêts)	3 ans		971 667	1 060 000	-	2 031 667
UIB 2 289 000 (Tranche soumise à abandon conditionné)			2 289 000	-	-	2 289 000
BNA 13 806 000 (Tranche à remboursement fractionné)	10 ans		10 738 008	1 533 996	127 833	12 399 837
BNA 16 923 000 (Tranche à remboursement fractionné)	10 ans	1 an	15 042 666	1 880 334	-	16 923 000
BNA 5 000 000 (Tranche à remboursement fractionné)	7 ans		3 518 520	740 740	185 185	4 444 445
BNA 5 929 000 (Tranche à remboursement fractionné)	7 ans	1 an	4 235 000	1 694 000	-	5 929 000
BIAT 3 186 000 (Tranche à remboursement fractionné)	3 ans		1 115 294	1 115 294	-	2 230 588
BIAT 650 000 (Tranche soumise à abandon conditionné)			650 000	-	-	650 000
BFT 1 200 000 (Tranche à remboursement fractionné)	4 mois				300 000	300 000
BFT 6 947 709 (Tranche à remboursement fractionné)	48 mois	4 mois	5 094 993	1 852 716		6 947 709
BFT 1 738 984 (Tranche soumise à abandon conditionné)			1 738 984			1 738 984
Total			59 626 979	13 971 117	16 602 550	90 200 646

III.10. AUTRES PASSIFS NON COURANTS

Les autres passifs non courants s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 844 649 Dinars contre le même solde au 31 Décembre 2014. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Emprunts et dettes assorties C.P Etat (*)	844 649	844 649
Dépôts et cautionnements reçus	-	-
Total	844 649	844 649

(*) Il s'agit d'une avance accordée par l'Etat Tunisien depuis les premières années d'activité de la STIP et qui provient d'un don Italien.

III.11. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 4 693 983 Dinars contre 4 157 003 Dinars au 31 Décembre 2014. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Provisions pour risques douaniers	-	205 474
Provision pour indemnités de départ à la retraite	2 955 953	2 811 314
Autres provisions pour risques et charges	1 738 030	1 140 215
Total	4 693 983	4 157 003

III.12. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève à 10 409 405 Dinars au 31 Décembre 2015 contre 11 813 863 Dinars au 31 Décembre 2014. Le détail se présente comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>		
Fournisseurs locaux	3 081 977	3 615 353
Fournisseurs étrangers	613 767	806 790
Fournisseurs locaux, retenues de garantie	-	791
Fournisseurs, effets à payer	2 867 379	2 128 276
Fournisseurs, factures non parvenues	3 420 886	4 860 362
<i>Total des fournisseurs d'exploitation</i>	9 984 007	11 411 572
<i>Fournisseurs d'immobilisations</i>		
Fournisseurs locaux	118 994	118 994
Fournisseurs étrangers	25 555	25 555
Fournisseurs locaux, retenues de garantie	280 849	257 742
<i>Total des fournisseurs d'immobilisations</i>	425 398	402 291
Total	10 409 405	11 813 863

III.13. AUTRES PASSIFS COURANTS

Le autres passifs courants s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 62 486 554 Dinars contre 44 757 224 Dinars au 31 Décembre 2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Clients R.R.R. à accorder	9 105 782	7 676 134
Ristournes à rembourser à MAAP	1 566 026	1 587 740
Fonds social	824 597	1 152 253
Personnel	4 526 002	2 746 989
Etat, impôts et taxes	31 925 079	20 863 265
Société du groupe SMTP	72 705	73 713
Associés, dividendes à payer	725 464	725 464
Caisse Nationale de sécurité sociale	9 034 644	5 798 493
Administrateurs, tantièmes à payer	94 462	94 462
Jetons de présence à payer	215 650	206 150
Produits constatés d'avance	4 223 533	3 724 649
Autres créditeurs divers	172 610	107 912
Total	62 486 554	44 757 224

III.14. CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 112 885 372 Dinars contre 112 565 628 au 31 Décembre 2014. Le détail se présente comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Échéances à moins d'un an sur emprunts	13 971 117	15 540 966
Échéances impayées	16 602 550	17 857 754
Emprunts courants	25 964 487	23 541 050
Intérêts courus	28 423 227	27 646 329
Banques et autres organismes financiers passif	27 923 991	27 979 529
Total	112 885 372	112 565 628

Les échéances à moins d'un an ainsi que les échéances impayées sur emprunts sont détaillées, par bailleur de fonds, au niveau de la note III.9. Emprunts et dettes assimilées.

III.15. REVENUS

Les revenus réalisés au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 s'élèvent à 88 744 267 Dinars contre 89 739 515 Dinars réalisés au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	2015	2014
Ventes locales des produits finis	69 669 694	67 700 545
Ventes locales des produits intermédiaires	274 883	266 545
Ristournes sur ventes locales	(9 737 085)	(8 132 091)
Total des ventes locales	60 207 491	59 834 999
Ventes à l'export des produits finis	28 536 776	30 051 384
Ristournes sur ventes à l'export	-	(146 868)
Total des ventes à l'export	28 536 776	29 904 516
Total	88 744 267	89 739 515

III.16. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres produits d'exploitation s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 à 1 008 660 Dinars contre 229 200 Dinars au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2014. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	2015	2014
Assurance, participation aux bénéfices	705 859	-
Revenus des immeubles	76 679	74 853
Ventes des déchets	133 831	108 892
Quote-part des subventions d'investissement inscrite au Rt	13 365	16 762
Subvention d'exploitation	12 852	-
Autres produits (assistance et autres)	66 074	28 693
Total	1 008 660	229 200

III.17. ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Les achats d'approvisionnement consommés s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 à 53 239 751 Dinars contre 55 811 626 Dinars au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2014. Le détail de ces achats se présente comme suit :

Désignation	2015	2014
Achats de matières premières	42 077 066	46 318 083
Achats de fournitures et matières consommables	6 191 443	6 044 309
Achats non stockés de matières et fournitures	5 358 177	5 318 929
Variation de stocks des matières premières	(483 012)	(1 898 448)
Variation de stocks des fournitures et matières consommables	96 077	28 753
Total	53 239 751	55 811 626

III.18. CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 à 26 691 141 Dinars contre 23 670 185 Dinars au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2014.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	2015	2014
Salaires et primes	20 674 426	18 364 802
Charges sociales	4 973 138	4 415 420
Cotisations au fonds social	553 830	191 185
Frais de cantine	316 398	426 422
Médecine de travail	28 710	29 454
Indemnités de départ à la retraite	144 639	242 902
Total	26 691 141	23 670 185

III.19. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à 2 359 765 Dinars au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 contre 2 389 623 Dinars au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2014. Le détail se présente comme suit :

Désignation	2015	2014
Dotations aux amortissements des immobilisations	1 746 587	2 278 015
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	553 912	413 332
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	157 511	116 752
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	57 045	55 644
Dotations aux provisions pour risques et charges	614 562	545 347
Reprises sur provisions pour dépréciation des titres de participation	-	(457 844)
Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks	(311 365)	-
Reprises sur provisions pour dépréciation des créances	(236 267)	(387 670)
Reprises sur provisions pour risques et charges	(222 220)	(173 953)
Total	2 359 765	2 389 623

III.20. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 5 234 182 Dinars au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 contre 4 330 054 Dinars au terme de l'exercice 2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	2015	2014
Frais et commissions bancaires et de factoring	1 194 208	1 025 957
Primes d'assurances	1 580 050	1 432 819
Entretiens et réparations	341 196	381 572
Frais de gardiennage	17 480	13 315
Frais postaux et de télécommunication	119 581	107 334
Charges locatives	113 791	113 791
Frais de transport sur ventes	415 838	261 074
Missions et réceptions	83 983	82 069
Publicités, publications et relations publiques	276 302	70 093
Impôt et taxes	633 220	413 836
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	198 460	209 116
Formation professionnelle	201 590	163 285
Autres charges diverses ordinaires	58 483	55 793
Total	5 234 182	4 330 054

III.21. CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 à 12 096 639 Dinars contre 10 765 482 Dinars au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2014. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	2015	2014
Intérêts de retard sur crédits d'investissement et d'exploitation	2 802 198	1 834 788
Intérêts sur emprunts d'investissement	3 112 367	2 870 872
Intérêts débiteurs des comptes courants bancaires	2 429 387	3 637 209
Intérêts sur crédits d'exploitation	735 226	821 402
Intérêts sur escomptes des effets recevoir	177 930	204 693
Intérêts sur financement des exportations	796 040	625 904
Intérêts sur crédits de financement des stocks	32 130	46 913
Pénalités et intérêts de retard (fiscal, social, douane,...)	1 747 289	1 140 831
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières	-	37
Pertes et gains de change non réalisés	113 130	98 148
Pertes et gains de change réalisés	419 399	(229 046)
Intérêts créditeurs (des comptes courants et des prêts)	(268 457)	(286 269)
Total	12 096 639	10 765 482

III.22. AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 à 3 005 675 Dinars contre une somme nulle au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	2015	2014
Abandon de créance par la BTK (accord de restructuration)	3 000 000	-
Autres gains sur éléments non récurrents ou exceptionnels	5 675	-
Total	3 005 675	-

III.23. AUTRES PERTES ORDINAIRES

Les autres pertes ordinaires s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 à 7 814 Dinars contre une somme nulle au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	2015	2014
Charges nettes sur cession d'immobilisations	261	-
Autres pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	7 553	-
Total	7 814	-

III.24. TRESORERIES DE DEBUT ET DE FIN DE PERIODE

La trésorerie à la clôture de l'exercice 2015 présente un solde créditeur de 26 394 782 Dinars contre un solde de même nature de 25 095 343 Dinars à la date de clôture de l'exercice 2014. Le détail de la trésorerie se présente comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Liquidités en banques	315 538	71 269
Espèces en caisses	12 985	5 615
Chèques à encaisser	707 220	2 066 302
Régies d'avances et accreditifs (inférieurs à 3 mois)	493 466	741 000
Découverts bancaires	(27 923 991)	(27 979 529)
Total	(26 394 782)	(25 095 343)

IV. Engagements hors bilan

1- Engagements financiers

Type d'engagement	Valeur Totale	Tiers	Entreprises liées	Associés	Provisions
1- Engagements donnés					
a) Garanties réelles					
• Hypothèques					
Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu sur la propriété sise à la zone de Ksar Saïd	4 478 050	BFT, ATB, UBCI, AMEN BANK, BNA, BIAT, UIB		BTK, STB et Attijari B	
Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu sur la propriété sise à Ezzaïet		BFT, ATB, UBCI, AMEN BANK, BNA, BIAT, UIB		BTK, STB et Attijari B	
Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu sur la propriété sise à Tunis (Siège social)	9 792 000	ATB, UBCI		Attijari B	
• Nantissements					
Nantissement en rang utile en pari passu sur les fonds de commerce sis à Ezzaïet et à Menzel Bourguiba (Y compris les matériels et outillages)		BFT, ATB, UBCI, AMEN BANK, BIAT et UIB		BTK, STB et Attijari B	
b) Effets escomptés et non échus	3 777 946	AB, Attijari B, BIAT, BH, UIB		Attijari B	
TOTAL	18 047 996				
2 - Engagements reçus					
a) Garanties personnelles					
• Cautions personnelles des propriétaires	14 100 000				
Caution solidaire	1 000 000	SPG			(155)
Caution solidaire	1 500 000	SPG			(155)
Caution solidaire	3 000 000	SPG			(155)
Caution solidaire	2 000 000	STPCI			(127 323)
Caution solidaire	1 200 000	SOCOP			(2 110 227)
Caution solidaire	400 000	Gros Pneus			

Caution solidaire	1 000 000	CSPD			
Caution solidaire	1 000 000	SNP			(6 151 264)
Caution solidaire	1 000 000	Béchir Louati			
Caution solidaire	1 500 000	JOMAA			(41 381)
Caution solidaire	500 000	TUNICOM			
• Cautions personnelles bancaires	300 000				
Caution solidaire BH	300 000	TUNICOM			
b) Garanties réelles					
• Hypothèques	3 350 000				
Hypothèque sur titre foncier n° 34391	500 000	SOCOP			(2 110 227)
Hypothèque sur titre foncier n° 19282	300 000	SOCOP			(2 110 227)
Hypothèque sur titre foncier n° 49059	150 000	SPE			
Hypothèque 1 ^{er} rang (Zone industrielle Charguia)	1 700 000	STPCM			(1 886 092)
Hypothèque sur titre foncier n° 90475	700 000	SNP			(6 151 264)
• Nantissements	700 000				
Contrat de nantissement sur un fonds de commerce	300 000	SPE			
Contrat de nantissement sur un fonds de commerce	400 000	STPCM			(1 886 092)
TOTAL	18 450 000				
3 - Engagements réciproques					
• Cautions bancaires au profit de la douane	10 754 758	BH, BNA, ATB, BT, UIB, BFT, BIAT		STB	
• Cautions bancaires sur marchés TRANSTU	75 419	BH			
• Caution bancaire CNSS	90 000	BH			
• Lettres de crédit	281 791	BH			
TOTAL	11 201 968				

2- Dettes garanties par des sûretés

Postes concernés	Montant garanti
• Emprunts d'investissement	90 000 721
STB	17 832 418
BFT	8 986 693
Attijari BANK	6 073 131
AMEN BANK	10 139 846
UIB	4 320 667
BNA	39 696 282
BIAT	2 880 588
CNSS	71 096

V. EVENTUALITES

L'acte de consolidation et de restructuration de dette conclu en novembre 2014 avec la BIAT, ayant permis à la STIP de ne plus prendre en charge les intérêts de retard abandonnés par la banque s'élevant à la date de mise en place à la somme de 2.311.686 DT, prévoit une clause résolutoire stipulant qu'à défaut de paiement, à bonne date, des échéances de consolidation, la totalité de la dette initiale majorée des intérêts, frais et commissions deviendra exigible de plein droit et le contrat de consolidation devient caduc et dépourvu d'effet juridique.

VI. Informations sur les parties liées

A- Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées réalisées par la STIP se détaillent comme suit :

a) Transactions avec la SMTP Amine

- La réalisation, au cours de l'exercice 2015, de ventes à la SMTP Amine pour un montant de 15.586.702 DT (correspondant à la contrevaletur de 78.126.828 MAD). La créance de la STIP envers la SMTP Amine s'élève à la date du 31/12/2015 à 90.154.775 MAD, soit 18.335.678 DT (convertie au cours de clôture).
- Le montant des ristournes à accorder sur les ventes à la SMTP Amine s'élève au 31/12/2015 à 30.352.159 MAD, soit 6.173.022 DT (converti au cours de clôture). Par ailleurs, le montant des avoirs à accorder à la SMTP au titre des pneus manquants s'élève au 31/12/2015 à 420.333 MAD, soit 85.487 DT (converti au cours de clôture).
- Le remboursement, par la SMTP Amine à la STIP, des frais de mission et de déplacement au Maroc. La note de frais correspondante qui a été établie par la STIP au nom de la SMTP Amine au titre de l'exercice 2015 a porté sur 31.594 DT.
- La facturation à la SMTP Amine des intérêts sur comptes courants associés débiteurs relatifs à l'exercice 2015 pour la somme HT de 59.674 DT.

- La créance envers la SMTP Amine en raison des refacturations des frais de mission et de déplacement au Maroc ainsi qu'au titre des intérêts sur comptes courants associés débiteurs s'élève au 31/12/2015 à 5.602.925 MAD soit 1.131.217 DT (convertie au cours de clôture), alors que le montant de la dette à payer à la SMTP Amine au titre de l'enregistrement d'un contrat s'élève au 31/12/2015 à 357.482 MAD, soit 72.705 DT (converti au cours de clôture).

b) Transactions avec la SOMACOP

- La réalisation, au cours de l'exercice 2015, de ventes à la société SOMACOP pour un montant (hors ristournes) de 16.007.239 DT HTVA. La créance de la STIP envers la société SOMACOP s'élève à la date du 31/12/2015, compte tenu des chèques à encaisser, à la somme de 8.376.204 DT provisionnée à hauteur de 629.484 DT.
- L'octroi de 4 ristournes trimestrielles (dite pour grossistes) à la société SOMACOP (compte tenu d'une majoration de 1% du taux de la ristourne, au titre du 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} trimestre 2015, pour tout client réalisant un certain chiffre d'affaires et sans dépasser un plafond fixé) qui s'élèvent, au titre de l'exercice 2015, à la somme totale de 985.348 DT HTVA totalement servies à la date de clôture de l'exercice.
- L'octroi, au titre de 2015, à la société SOMACOP (à l'instar des autres grossistes ayant satisfait les conditions de son octroi), dans le cadre d'une action promotionnelle pour 3 dimensions et durant la période allant du 5 au 30 juin 2015, d'une ristourne additionnelle en fonction des quantités minimales commandées, et ce, pour la somme en HTVA de 196.424 DT non encore servie à la date de clôture de l'exercice.
- L'octroi, au titre de 2015, à la société SOMACOP (à l'instar des autres grossistes ayant satisfait les conditions de leur octroi) d'une ristourne additionnelles exceptionnelle en fonction du chiffre d'affaires réalisé pendant le 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} trimestre 2015 par rapport à la meilleure réalisation sur les cinq derniers exercices (2010-2014), et ce, pour la somme totale en HTVA de 561.231 DT totalement servie à la date de clôture de l'exercice.
- L'octroi, au titre de 2015, à la société SOMACOP (à l'instar des autres grossistes ayant satisfait les conditions de son octroi) d'une ristourne additionnelle exceptionnelle surprise en fonction du chiffre d'affaires réalisé pendant l'année 2015 par rapport à la meilleure réalisation sur les cinq derniers exercices (2010-2014), et ce, pour la somme en HTVA de 561.231 DT totalement servie à la date de clôture de l'exercice.
- La location par la STIP à la société SOMACOP d'un local sis au 14, rue d'Italie, Tunis conformément au contrat de location du 26 décembre 1995. Le loyer facturé en 2015, à ce titre, s'est élevé à 23.759 DT HTVA.
- Le détachement du personnel de la STIP chez la société SOMACOP. Les rémunérations et charges sociales ainsi facturées en 2015 à la SOMACOP s'élèvent à 78.261 DT.
- Le détachement du personnel de la SOMACOP chez la STIP. Les rémunérations et charges sociales ainsi facturées en 2015 à la STIP s'élèvent à 11.927 DT.
- La facturation à la société SOMACOP des intérêts sur comptes courants associés débiteurs relatifs à l'exercice 2015 pour la somme HT de 2.129 DT.

- La facturation, en 2015, pour un montant HTVA de 200.000 DT, des intérêts relatifs à la convention de compte courant associés de 4.200.000 DT alimenté en nature (pneus), rémunéré au taux fixe de 8% et constitué de 2 lots : un 1^{er} lot de 2.500.000 DT sous forme de fonds de roulement renouvelable annuellement et un 2^{ème} lot de 1.700.000 DT qui a été déjà remboursé.
- La prestation d'une d'assistance informatique et comptable à la société SOMACOP. Les montants HTVA ainsi facturés par la STIP au cours de l'exercice 2015, suite à leur révision à la hausse, se sont élevés respectivement à 15.960 DT et 11.172 DT.
- L'imputation, sur la société SOMACOP, de la majoration du salaire brut conventionnel mensuel du directeur commercial de la STIP, recruté à compter du 1^{er} juin 2015, par une prime complémentaire de 2.000 DT. La somme HTVA facturée, à ce titre, par la STIP s'est élevée, en 2015, à 18.620 DT.
- L'imputation, sur la société SOMACOP, de la majoration du salaire brut du directeur central de production de la STIP, à compter du 1^{er} juin 2015, par une prime forfaitaire mensuelle de 1.000 DT. La somme HTVA facturée, à ce titre, par la STIP s'est élevée, en 2015, à 9.310 DT.

c) Transactions avec la SOMACOP Plus

- La location par la STIP à la SOMACOP plus d'un dépôt sis à Ksar Saïd, Tunis. Le loyer facturé en 2015 à ce titre s'est élevé à 52.920 DT HTVA.
- Le détachement du personnel de la STIP chez la société SOMACOP Plus. Les rémunérations et charges sociales ainsi facturées en 2015 se sont élevées à 32.365 DT.
- La facturation, en 2015, suite à sa révision à la hausse, d'un montant de 4.788 DT relatif aux prestations d'assistance comptable fournies par la STIP à la SOMACOP Plus.

d) Transactions avec l'AIL (ayant la BTK comme administrateur commun avec la STIP)

- La conclusion, en 2015, de deux contrats de leasing avec l'AIL en vertu desquels des locations financement portant sur des matériels de transport ont été consenties à la société pour une période de 36 mois moyennant un taux effectif global de 9,75% et pour un montant hors TVA de 120.461 DT pour le premier et de 105.987 DT pour le deuxième. Les intérêts supportés par la STIP au titre de ces financements ont totalisé, en 2015, la somme totale de 11.892 DT.

B- Rémunérations des dirigeants

I- Les obligations et engagements pris par la STIP elle-même ou par une société qu'elle contrôle au profit de ses dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales sont constitués des rémunérations du Président Directeur Général Riadh Berrjeb qui comprennent :

A- Une rémunération à la charge de la STIP comprenant :

a- des avantages à court terme, décidés par les conseils d'administration du 5 mai 2014, du 19 juin 2014 et du 21 mai 2015, sous forme de salaires mensuels, de droits aux congés payés, d'avantages dont bénéficie le personnel de la société, de cotisations sociales obligatoires, et des avantages en nature suivants :

- ✓ Deux voitures de fonction,
- ✓ Un quota de 1.000 litres de carburant par mois,
- ✓ Une prise en charge des prestations téléphoniques.

b- un avantage postérieur à l'emploi relevant des régimes à prestations définies sous forme d'une indemnité de départ à la retraite égale à 4 mois de salaires, si le P.D.G. cesserait ses fonctions en raison d'un départ à la retraite, et ce, telle que stipulée au profit du personnel en vertu des dispositions de l'article 57 de la convention d'établissement de la STIP.

B- Une rémunération à la charge de la filiale « SOMACOP » en sa qualité de PDG de cette dernière comprenant des avantages à court terme, décidés par les conseils d'administration de la filiale du 19 mai 2014, du 22 avril 2015 et du 1^{er} septembre 2015, sous forme d'indemnités de représentation mensuelles et d'une prise en charge, à compter du 1^{er} septembre 2015, du loyer d'un logement de fonction.

II- a- Les obligations et engagements pris par la STIP elle-même au profit de ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, se présentent comme suit (en DT) :

Eléments de la rémunération	Riadh Berrjeb	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/15
Avantages à court terme	146.317	18.515
Avantages postérieurs à l'emploi	2.377	2.377
TOTAL	148.694	20.892

b- Les obligations et engagements pris par la société « SOMACOP » au profit des dirigeants de la STIP, tels qu'ils ressortent des états financiers de cette filiale pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, se présentent comme suit (en DT) :

Eléments de la rémunération	Riadh Berrjeb	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/15
Avantages à court terme	8.118	0
TOTAL	8.118	0

VII. Note sur les événements postérieurs à la date de clôture

Deux déclarations de franchissement de seuil sur les actions et les droits de vote de la STIP (telles que parues au bulletin officiel de la bourse n°6320 du 25 avril 2016) se présentent comme suit :

La Banque Islamique de Développement (BID), qui détenait 596 107 actions et droits de vote représentant 14,17% du capital de la STIP, a déclaré avoir franchi à la baisse, le 11 avril 2016, les seuils de 10% et 5% du capital suite à la cession en bourse de la totalité de sa participation dans le capital de ladite société.

La société Africa Holding, qui ne détenait aucune participation dans le capital de la STIP, a déclaré avoir franchi à la hausse, le 11 avril 2016, les seuils de 5% et 10% du capital suite à l'acquisition en bourse de 596 107 actions et droits de vote représentant 14,17% du capital de ladite société. Le déclarant a précisé que les objectifs qu'il vise atteindre dans les 12 mois à venir sont les suivants :

- Poursuivre l'acquisition de nouvelles actions ou de nouveaux droits de vote,
- Demander sa nomination comme administrateur,
- Acquérir le contrôle de la société.

Les états financiers ont été arrêtés et autorisés par le conseil d'administration pour la publication en date du 20 mai 2016. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

VIII. Schéma des soldes intermédiaires de gestion

Le schéma des soldes intermédiaires de gestion au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2015 se présente comme suit :

Produits		Charges		Soldes	2015	2014
Revenus et autres produits d'exploitation	89 752 927					
Production stockée	4 049 627	Déstockage de production				
Production immobilisée						
<i>Total</i>	<u>93 802 554</u>	<i>Total</i>	<u>0</u>	• Production	93 802 554	95 683 091
• Production	93 802 554	Achats consommés	53 239 751	• Marge sur coût matières	40 562 803	39 871 465
• Marge sur coût matières	40 562 803	Autres charges externes	4 600 962			
Subventions d'exploitation						
<i>Total</i>	<u>40 562 803</u>	<i>Total</i>	<u>4 600 962</u>	• Valeur ajoutée brute	35 961 841	35 955 247
• Valeur ajoutée brute	35 961 841	Impôts et taxes	633 220			
		Charges de personnel	26 691 141			
<i>Total</i>	<u>35 961 841</u>	<i>Total</i>	<u>27 324 361</u>	• Excédent (insuffisance) brut d'exploitation	8 637 480	11 871 227
• Excédent brut d'exploitation	8 637 480	• Insuffisance brute d'exploitation				
Autres produits ordinaires	3 005 675	Autres charges ordinaires	7 814			
Produits financiers	0	Charges financières	12 096 639			
Transfert et reprises de charges		Dotation aux amortissements et aux provisions ordinaires	2 359 765			
		Impôt sur le résultat ordinaire	149 866			
<i>Total</i>	<u>11 643 155</u>	<i>Total</i>	<u>14 614 084</u>	• Résultat des activités ordinaires (+ ou -)	(2 970 929)	(1 429 514)
• Résultat positif des activités ordinaires		• Résultat négatif des activités ordinaires	(2 970 929)			
Gains extraordinaires		Pertes extraordinaires				
Effet positif des modifications comptables		Effet négatif des modifications comptables	0			
		Impôt sur éléments extraordinaires et MC				
<i>Total</i>	<u>0</u>	<i>Total</i>	<u>(2 970 929)</u>	• Résultat net après modifications comptables	(2 970 929)	(1 429 514)

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES SA

Rapport Général des commissaires aux comptes Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2015

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la **SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES** arrêtés au 31 décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les autres obligations légales ou réglementaires prévues par la loi et les normes professionnelles.

I- Rapport sur les états financiers

1- Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques comprenant le bilan au 31 décembre 2015 ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes aux états financiers pour l'exercice clos à cette date.

Responsabilité du Conseil d'Administration dans l'établissement et la présentation des états financiers

2- Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des commissaires aux comptes

3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

4- Cet audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

5- Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion sur les états financiers.

Opinion

6- A notre avis, les états financiers de la **SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES**, annexés au présent rapport, sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2015, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Paragraphe d'observation

7- Nous attirons votre attention sur la note II.2 aux états financiers qui souligne l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son activité. Notre opinion ne comporte pas de réserves concernant cette question.

Cette note indique que la société a accusé une perte nette de 2.970.929 DT pour l'exercice clos au 31 décembre 2015, portant les capitaux propres arrêtés à cette date à la somme négative de 150.229.906 DT, soit 156.541.641 DT en deçà de la moitié du capital social et qu'en conséquence, une Assemblée Générale Extraordinaire devrait être convoquée dans les quatre mois de l'approbation des comptes de l'exercice 2015 pour se prononcer, conformément aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales, s'il y a lieu, sur la dissolution anticipée de la société. Le passif exigible était, au 31 décembre 2015, supérieur de 103.995.676 DT à l'actif circulant et le passif total supérieur de 150.229.906 DT au total de l'actif.

En dehors des décisions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2008 prévoyant simultanément une réduction du capital motivée par des pertes de 29.454.768 DT par la réduction de la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT et une augmentation du capital en numéraire, non suivie d'effets, de 42.078.240 DT par émission de nouvelles actions de 3 DT chacune, la situation financière de la société n'a pas encore fait l'objet d'un véritable assainissement.

Les difficultés liées à l'accès au financement du cycle d'exploitation, et notamment le financement de l'importation des matières premières au titre de 2016 ont accentué les déficits de trésorerie de la société et ont engendré son incapacité de régler ses fournisseurs dans les délais convenus. Il en a résulté des ruptures fréquentes de stocks, et par conséquent, des arrêts de la production qui a chuté au titre du 1^{er} trimestre 2016 de 44,7%.

Par ailleurs, la prorogation du bénéfice du régime douanier de l'entrepôt industriel accordé à la société en vertu de la décision du 5 juillet 2006, et dont la validité a expiré en date du 5 juillet 2015, n'a pu être obtenue auprès de l'administration des douanes malgré les multiples relances de la société. La STIP a continué, de fait, à bénéficier de l'importation de ses matières premières en suspension des droits et taxes et à appliquer la procédure simplifiée de mise à la consommation sur le marché local autorisée par la douane en date du 2 juin 2014 impliquant le dépôt de déclarations de régularisation et le paiement des droits et taxes correspondants. Toutefois, la non prorogation du bénéfice du régime de l'entrepôt industriel, si elle sera définitivement décidée par la douane, risque de contribuer à l'affectation négative de la situation de trésorerie de la société.

La STIP a entamé, suite à la révolution, l'examen avec les banques concernées d'une nouvelle démarche permettant d'adapter l'approche de restructuration de la société à la situation actuelle du pays et favorisant l'avancement dans le sens de l'amélioration des

performances, et ce, dans l'attente de la solution finale dont la composante essentielle est une augmentation substantielle du capital à réaliser par des actionnaires de référence.

La société s'est officiellement arrangée avec huit banques et a obtenu, en 2016, l'accord de principe de la STB pour le traitement de ses engagements. En parallèle, des efforts sont déployés par la STIP, auprès d'un pool bancaire, en vue de lui accorder les financements nécessaires à l'achat de ses matières premières au titre de l'exercice 2016.

D'un autre côté, la société a conclu, en janvier 2016, une convention avec une banque d'affaires pour l'assister à l'élaboration des scénarii et la mise en place d'un plan de restructuration ainsi qu'à l'établissement d'un business plan. La mission, prévue pour une durée de 7 mois prorogeable pour une période maximale de 6 mois supplémentaire, est actuellement en cours de réalisation.

Faute d'accès systématique au financement nécessaire de l'importation des matières premières et à défaut de concrétisation de la restructuration financière de la société, des doutes importants pèsent sur la continuité d'exploitation. L'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de poursuite des activités concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs pourrait s'avérer inappropriée.

II- Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. A ce titre, nous avons relevé les points suivants :

1- En raison des pertes accumulées depuis quelques années dépassant la moitié du capital social, une Assemblée Générale Extraordinaire s'est réunie le 25 juin 2015 et a décidé la continuité des activités de la société. Toutefois, cette décision n'a pas respecté, à l'instar de celles prises par les Assemblées Générales Extraordinaires du 30 juin 2008, du 19 juin 2012, du 21 juin 2013 et du 19 juin 2014, les dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales qui exigent de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui n'a pas prononcé la dissolution de la société dans l'année qui suit la constatation des pertes, de réduire le capital ou de l'augmenter pour un montant égal au moins à celui des pertes.

2- En application des dispositions de l'article 266, alinéa 1, du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable, données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

3- En application des dispositions de l'article 266, alinéa 2, du code des sociétés commerciales et de l'article 3 nouveau de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, nous avons procédé à l'appréciation de l'efficacité du système de contrôle interne en vigueur au sein de votre société au titre de l'exercice 2015 et nous vous signalons que notre examen a mis en évidence certaines insuffisances susceptibles d'impacter une telle efficacité. Ces insuffisances concernent particulièrement le système d'information et les processus opérationnels connexes.

Nous avons consigné ces insuffisances dans notre rapport d'évaluation du système de contrôle interne remis à la direction générale de la société, et les avons prises en considération lors de la conception des procédures d'audit.

4- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la STIP à la réglementation en vigueur.

Fait à Tunis, le 07 Juin 2016

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young

Anis LAADHAR

Financial Auditing & Consulting

Fadhel JAOUA

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES SA

Rapport Spécial des commissaires aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2015

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques,

En application des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous reporter, ci-dessous, sur les conventions et opérations visées par les textes sus indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas, en conséquence, de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre conseil d'administration nous a tenus informés des conventions suivantes nouvellement autorisées et conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

- L'augmentation du montant des frais d'assistance informatique facturés à la société SOMACOP pour les porter, à partir du 1^{er} janvier 2015, de 750 DT à 1.000 DT en brut par mois. Les prestations facturées, à ce titre, par la STIP ont totalisé en 2015 la somme HTVA de 15.960 DT.
- L'augmentation du montant des frais d'assistance comptable facturés à la société SOMACOP pour les porter, à partir du 1^{er} janvier 2015, de 350 DT à 700 DT en brut par mois. Les prestations facturées, à ce titre, par la STIP ont totalisé en 2015 la somme HTVA de 11.172 DT.
- L'imputation, sur la société SOMACOP, de la majoration du salaire brut conventionnel mensuel du directeur commercial de la STIP, recruté à compter du 1^{er} juin 2015, par une prime complémentaire de 2.000 DT. La somme HTVA facturée, à ce titre, par la STIP s'est élevée, en 2015, à 18.620 DT.
- L'imputation, sur la société SOMACOP, de la majoration du salaire brut du directeur central de production de la STIP, à compter du 1^{er} juin 2015, par une prime forfaitaire mensuelle de 1.000 DT. La somme HTVA facturée, à ce titre, par la STIP s'est élevée, en 2015, à 9.310 DT.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

- Les emprunts non courants obtenus par la société auprès de plusieurs établissements de crédit à différents taux d'intérêts et dont la plupart ont été renégociés. Les intérêts et les intérêts de retard supportés en 2015 au titre de ces emprunts ont totalisé respectivement 3.100.475 DT et 1.585.037 DT. Par ailleurs, la STIP a bénéficié, en 2015, d'un abandon d'intérêts de retard par la BTK pour 3.000.000 DT.
- Le détachement d'un salarié de la STIP chez la société SOMACOP. Les rémunérations et charges sociales ainsi facturées en 2015 à cette filiale se sont élevées à 78.261 DT.
- La location par la STIP à la société SOMACOP d'un local sis au 14, rue d'Italie, Tunis conformément au contrat de location du 26 décembre 1995. Le loyer facturé en 2015 à ce titre s'est élevé à 23.759 DT hors TVA.
- La convention de compte courant associés de 4.200.000 DT conclue avec la société SOMACOP. Ce compte, alimenté en nature (pneus) et rémunéré au taux fixe de 8%, est constitué de 2 lots : un 1^{er} lot de 2.500.000 DT sous forme de fonds de roulement renouvelable annuellement et un 2^{ème} lot de 1.700.000 DT qui a été remboursé depuis 2011. Les intérêts facturés par la STIP en 2015, au titre de ce fonds de roulement, ont totalisé un montant HTVA de 200.000 DT.
- La facturation d'intérêts sur les comptes courants associés débiteurs ouverts au nom de la SOMACOP et de la SMTP Amine. Les intérêts HTVA facturés en 2015 par la STIP à la SOMACOP et à la SMTP Amine ont totalisé respectivement les sommes de 2.129 DT et 59.674 DT.
- Le remboursement, par la SMTP Amine à la STIP, des frais de mission et de déplacement au Maroc. La note de frais correspondante qui a été établie par la STIP au nom de la SMTP Amine au titre de l'exercice 2015 a porté sur 31.594 DT.

C- Obligations et engagements de la société et de ses filiales envers les dirigeants

C.1- Les obligations et engagements pris par la STIP elle-même ou par une société qu'elle contrôle au profit de ses dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales sont constitués des rémunérations du Président Directeur Général Riadh Berrjeb qui comprennent :

A- Une rémunération à la charge de la STIP comprenant :

a- des avantages à court terme, décidés par les conseils d'administration du 5 mai 2014, du 19 juin 2014 et du 21 mai 2015, sous forme de salaires mensuels, de droits aux congés payés, d'avantages dont bénéficie le personnel de la société, de cotisations sociales obligatoires et des avantages en nature suivants :

- ✓ Deux voitures de fonction,
- ✓ Un quota de 1.000 litres de carburant par mois,
- ✓ Une prise en charge des prestations téléphoniques.

b- un avantage postérieur à l'emploi relevant des régimes à prestations définies sous forme d'une indemnité de départ à la retraite égale à 4 mois de salaires, si le P.D.G. cesserait ses fonctions en raison d'un départ à la retraite, et ce, telle que stipulée au profit du personnel en vertu des dispositions de l'article 57 de la convention d'établissement de la STIP.

B- Une rémunération à la charge de la filiale « SOMACOP » en sa qualité de PDG de cette dernière comprenant des avantages à court terme, décidés par les conseils d'administration de la filiale du 19 mai 2014, du 22 avril 2015 et du 1^{er} septembre 2015, sous forme

d'indemnités de représentation mensuelles et d'une prise en charge, à compter du 1^{er} septembre 2015, du loyer d'un logement de fonction.

C.2- a- Les obligations et engagements pris par la STIP elle-même au profit de ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, se présentent comme suit (en DT) :

Eléments de la rémunération	Riadh Berrjeb	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/15
Avantages à court terme	146.317	18.515
Avantages postérieurs à l'emploi	2.377	2.377
TOTAL	148.694	20.892

b- Les obligations et engagements pris par la société « SOMACOP » au profit des dirigeants de la STIP, tels qu'ils ressortent des états financiers de cette filiale pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, se présentent comme suit (en DT) :

Eléments de la rémunération	Riadh Berrjeb	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/15
Avantages à court terme	8.118	0
TOTAL	8.118	0

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 202 du code des sociétés commerciales, nous vous signalons que des conventions conclues, en 2015, avec la filiale SOMACOP, la filiale SMTP et avec la société AIL, ayant la BTK comme administrateur commun avec la STIP, n'ont pas fait l'objet d'autorisations préalables de votre conseil d'administration.

Il nous appartient, sur la base des informations que nous avons relevées ou qui nous ont été données, de vous communiquer les caractéristiques et les modalités essentielles de cette convention ainsi que les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie sans avoir à nous prononcer sur son utilité et son bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de cette convention en vue de son approbation.

La nature desdites conventions, les modalités y afférentes et leurs incidences sur les comptes de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2015 peuvent être récapitulées comme suit :

- L'octroi à la société SOMACOP, fin décembre 2015, moyennant l'endossement d'un effet à recevoir, d'un prêt de 2.400.000 DT qui a été remboursé par virement émis par la filiale pour le même montant encaissé le 31 décembre 2015.
- Le détachement d'un salarié de la SOMACOP chez la STIP pour une période allant de février à août 2015 moyennant une rémunération, charges sociales et fiscales comprises, s'élevant à 11.927 DT qui a été supportée par la STIP.
- Les deux contrats de leasing conclus avec l'AIL en vertu desquels des locations financement portant sur des matériels de transport ont été consenties à la société pour une période de 36 mois moyennant un taux effectif global de 9,75% et pour un montant hors TVA de 120.461 DT pour le premier et de 105.987 DT pour le

deuxième. Les intérêts supportés par la STIP au titre de ces financements ont totalisé, en 2015, la somme totale de 11.892 DT.

Ces conventions ont été considérées comme relevant des opérations courantes conclues à des conditions normales et, qu'en conséquence, la procédure d'autorisation préalable prévue par les dispositions de l'article 200 nouveau du code des sociétés commerciales ne leur était pas applicable.

Fait à Tunis, le 07 Juin 2016

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young

Anis LAADHAR

Financial Auditing & Consulting

Fadhel JAOUA

SICAV OPPORTUNITY

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2016

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2016

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et conformément aux dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV Opportunity arrêtés au 31 Mars 2016 faisant apparaître un total bilan de 808,757.083 Dinars et un actif net de 797,807.299 Dinars.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers arrêtés au 31 Mars 2016, dans tous leurs aspects significatifs, ne donnent pas une image fidèle, de la situation financière trimestrielle de la société SICAV Opportunity telle que arrêtée en conformité avec le Système Comptable des Entreprises en vigueur en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus, il est à signaler que :

- Au 31 Mars 2016, la SICAV OPPORTUNITY a employé, 13.18% de son actif en obligations émises par l'ATB. Ce pourcentage est supérieur au taux de détention maximum de 10% prévu par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001.
- Au 31 Mars 2016, le capital de la SICAV Opportunity est inférieur à 1 million de dinars et ce depuis le 22 Mars 2016. Conformément à l'article 3 de la loi 2001-83 du 24 Juillet 2001, dans le cas où cette situation dépasse les 90 jours le conseil d'administration doit procéder à la dissolution de la SICAV.

Par ailleurs, et afin de se conformer à l'article précité, une souscription suivie d'un rachat ont eu lieu, respectivement, le 21 et le 22 Mars 2016 pour un nombre de 1 980 parts.

- Au cours du premier trimestre 2016, l'actif de la SICAV OPPORTUNITY a été employé en des liquidités et quasi liquidités à des taux se situant en dépassement de la limite de 20% fixée par le décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière de composition du portefeuille de la SICAV.

Tunis, le 03 Mai 2016

Le commissaire aux Comptes :

ABC Audit & Conseil

Walid AMOR

BILANS COMPARES		NOTE	31/03/2016	31/03/2015	31/12/2015
			Montant en Dinars	Montant en Dinars	Montant en Dinars
ACTIF					
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	613 477,851	930 424,961	604 119,841
AC1-A	ACTIONS ET DROITS RATTACHES		349 880,735	697 453,325	340 819,603
AC1-B	OBLIGATIONS DE SOCIETES		106 596,000	113 042,400	105 330,000
AC1-C	EMPRUNTS D'ETAT		119 929,858	119 305,704	122 654,854
AC1-D	AUTRES VALEURS (OPCVM)		37 071,258	623,532	35 315,384
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	194 788,843	543 596,786	160 012,524
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		194 757,819	541 122,781	160 004,420
AC2-B	DISPONIBILITES		31,024	2 474,005	8,104
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION		490,389	0,000	0,000
AC3-A	AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION		490,389	0,000	0,000
TOTAL ACTIF			808 757,083	1 474 021,747	764 132,365
PASSIF					
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	681,106	1 245,512	649,101
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	10 268,678	10 340,048	8 505,438
TOTAL PASSIF			10 949,784	11 585,560	9 154,539
ACTIF NET			797 807,299	1 462 436,187	754 977,826
CP1	CAPITAL	CP1	785 243,582	1 442 229,433	741 556,403
CP2	SOMMES DISTRIBUABLES	CP2	12 563,717	20 206,754	13 421,423
CP2-A	SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANT.		0,000	0,000	5,615
CP2-B	RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		-939,995	115,292	21 414,261
CP2-C	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		4,408	-84,006	-7 998,453
CP2-D	RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE CLOS		13 421,423	15 624,703	0,000
CP2-E	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE CLOS		77,881	4 550,765	0,000
ACTIF NET			797 807,299	1 462 436,187	754 977,826
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			808 757,083	1 474 021,747	764 132,365

ETATS DE RESULTAT COMPARES		Note	31/03/2016	31/03/2015	31/12/2015
			Montant en Dinars	Montant en Dinars	Montant en Dinars
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	2 550,315	2 750,730	33 363,324
PR1-A	REVENUS DES ACTIONS		0,000	0,000	22 224,060
PR1-B	REVENUS DES OBLIGATIONS DE SOCIETES		1 266,000	1 478,400	5 696,400
PR1-C	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		1 284,315	1 272,330	5 160,000
PR1-D	REVENUS DES AUTRES VALEURS (OPCVM)		0,000	0,000	282,864
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	1 699,711	3 928,738	13 298,322
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR		1 699,711	3 928,738	13 298,322
	REVENUS DES PLACEMENTS		4 250,026	6 679,468	46 661,646
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-1 964,481	-3 201,503	-11 479,408
	REVENU NET DES PLACEMENTS		2 285,545	3 477,965	35 182,238
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-3 225,540	-3 362,673	-13 767,977
	RESULTAT D'EXPLOITATION		-939,995	115,292	21 414,261
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		4,408	-84,006	-7 998,453
	SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		-935,587	31,286	13 415,808
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		-4,408	84,006	7 998,453
PR4-B	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		44 738,043	-1 593,469	-73 091,764
PR4-C	+/- VAL.REAL./CESSION TITRES		-4 738,862	1 193,887	3 459,142
PR4-D	FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES		-306,093	-395,658	-1 669,414
	RESULTAT NET DE LA PERIODE		38 753,093	-679,948	-49 887,775

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE LA PERIODE DU 01-01-2016 AU 31-03-2016**

DESIGNATION		31/03/2016	31/03/2015	31/12/2015
		Montant en Dinars	Montant en Dinars	Montant en Dinars
AN1	VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOI	38 753,093	-679,948	-49 887,775
AN1-A	RESULTAT D'EXPLOITATION	-939,995	115,292	21 414,261
AN1-B	VARIAT.DES +/-VAL POT.SUR TITRES	44 738,043	-1 593,469	-73 091,764
AN1-C	+/-VAL REAL..SUR CESSION DESTITRES	-4 738,862	1 193,887	3 459,142
AN1-D	FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES	-306,093	-395,658	-1 669,414
AN2	DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	0,000	0,000	-17 412,150
AN3	TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	4 076,380	331 035,098	-309 803,286
	SOUSCRIPTIONS	225 600,920	339 997,338	765 324,602
AN3-A	CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	206 000,000	302 400,000	709 200,000
AN3-B	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(S)	16 015,701	33 008,083	43 911,413
AN3-C	REGULARISATION DES SOMMES DIST. DE L'EX.CLOS.(S)	3 819,858	4 674,427	4 679,128
AN3-D	REGULARISATION DES SOMMES DIST. DE L'EX.EN COURS (S)	-234,639	-85,172	7 534,061
	RACHATS	-221 524,540	-8 962,240	-1 075 127,888
AN3-F	CAPITAL (RACHATS)	-201 800,000	-8 000,000	-996 200,000
AN3-G	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(R)	-16 221,610	-839,744	-60 509,308
AN3-H	REGULARISATION DES SOMMES DIST. DE L'EX.CLOS.(R)	-3 741,977	-123,662	-2 886,066
AN3-I	REGULARISATION DES SOMMES DIST. DE L'EX.EN COURS (R))	239,047	1,166	-15 532,514
	VARIATION DE L'ACTIF NET	42 829,473	330 355,150	-377 103,211
AN4	ACTIF NET			
AN4-A	DEBUT DE PERIODE	754 977,826	1 132 081,037	1 132 081,037
AN4-B	FIN DE PERIODE	797 807,299	1 462 436,187	754 977,826
AN5	NOMBRE D'ACTIONS			
AN5-A	DEBUT DE PERIODE	7 238	10 108	10 108
AN5-B	FIN DE PERIODE	7 280	13 052	7 238
	VALEUR LIQUIDATIVE			
A-	DEBUT DE PERIODE	104,307	111,998	111,998
B-	FIN DE PERIODE	109,588	112,046	104,307
AN6	TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	20,36%	0,17%	-5,49%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE LA

PERIODE DU 01.01.2016 AU 31.03.2016

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-03-2016 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en Actions et Valeurs Assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31.03.2016 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres d'OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative du 31.03.2016.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titre.

2.3 Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs assimilées sont évalués à leur prix d'acquisition.

La valeur du marché applicable pour l'évaluation des Bons du Trésor Assimilables (BTA) correspond au prix de revient moyen pondéré à la date du 31.03.2016 ou la date antérieure la plus récente.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1- Note sur le portefeuille titres :

DESIGNATION DES TITRES	N ^{BRE} DE TITRES	COUT D'ACQUISITION	VALEUR AU 31.03.2016	% de L'ACTIF NET
AC1-A Actions et droits rattachés		325.138,389	349.880,735	43,86
ADWYA	2,200	15.801,836	15.386,800	1,93
ATB	4,400	19.109,440	23.232,000	2,91
ATL	5,000	14.391,000	15.205,000	1,91
ATTIJ BANK	1,800	36.025,627	50.914,800	6,38
CARTHAGE CEMENT	12,000	28.098,187	15.756,000	1,97
CITY CARS	1,100	12.411,244	17.531,800	2,20
DELICE HOLDING	600	7.892,300	6.778,200	0,85
ENNAKL	1,600	17.205,669	20.801,600	2,61
EURO-CYCLES	400	5.455,031	21.266,800	2,67
MAG GEN	300	7.849,500	8.500,800	1,07
MONOPRIX	1,567	31.591,812	21.319,035	2,67
MPBS	800	5.081,905	3.880,000	0,49
ONE TECH HOLDING	1,200	8.469,965	8.164,800	1,02
SFBT	2,000	22.503,098	52.362,000	6,56
SIMPAR	700	36.635,891	19.591,600	2,46
SOTUVER	3,000	15.360,205	11.115,000	1,39
TPR	6,500	26.955,179	20.338,500	2,55
UIB	1,000	14.300,500	17.736,000	2,22
AC1-B Obligations de sociétés	1,500	102.000,000	106.596,000	13,36
ATB 2007/1(25 ANS)	1,500	102.000,000	106.596,000	13,36
AC1-C Emprunts d'Etat		117.260,500	119.929,858	15,03
BTA 6.75-07/2017 (10 ANS)	10	11.206,000	11.599,535	1,45
BTA 5.50-03/2019 (10 ANS)	48	49.275,000	49.396,512	6,19
BTA 5.50% 02/2020	15	14.473,500	14.562,102	1,83
BTA 6% AVRIL 2024	44	42.306,000	44.371,709	5,56
AC1-D Autres valeurs (OPCVM)		36.901,150	37.071,258	4,65
SICAV TRESOR	358	36.901,150	37.071,258	4,65
Total portefeuille titres		581.300,040	613.477,851	76,90

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **2.550,315 Dinars** du 01.01.2016 au 31.03.2016, contre **2.750,730 Dinars** du 01.01.2015 au 31.03.2015 et se détaillant comme suit :

REVENUS	Du 01.01.2016 au 31.03.2016	Du 01.01.2015 au 31.03.2015	Du 01.01.2015 au 31.12.2015
Revenus des actions	0,000	0,000	22.224,060
Revenus des obligations de sociétés	1.266,000	1.478,400	5.696,400
Revenus des emprunts d'Etat	1.284,315	1.272,330	5.160,000
Revenus des autres valeurs (OPCVM)	0,000	0,000	282,864
Total	2.550,315	2.750,730	33.363,324

AC2- Note sur les placements monétaires et disponibilités**AC2-A. Placements monétaires :**

Le solde de ce poste s'élève au 31.03.2016, à **194.757,819 Dinars**, représentant dans sa totalité des placements en Bons du Trésor à Court Terme et se détaillant comme suit :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31.03.2016	% Actif net
BTC 52S-06/09/2016	149	144.259,229	145.482,219	18,24
BTC 52S-08/11/2016	51	48.506,578	49.275,600	6,18
Total	200	192.765,807	194.757,819	24,42

AC2-B. Disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 31.03.2016, à **31,024 Dinars** et représente les avoirs en banque.

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires:

Les revenus des placements monétaires s'élèvent du 01.01.2016 au 31.03.2016, à **1.699,711 Dinars**, contre **3.928,738 Dinars** du 01.01.2015 au 31.03.2015 et se détaillant comme suit :

Revenus	Du 01.01.2016 au 31.03.2016	Du 01.01.2015 au 31.03.2015	Du 01.01.2015 au 31.12.2015
Revenus des Bons du Trésor	1.699,711	3.928,738	13.298,322
Total	1.699,711	3.928,738	13.298,322

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent du 01.01.2016 au 31.03.2016, à **1.964,481 Dinars**, contre **3.201,503 Dinars** du 01.01.2015 au 31.03.2015 et se détaillant comme suit :

Charges de gestion des placements	Du 01.01.2016 au 31.03.2016	Du 01.01.2015 au 31.03.2015	Du 01.01.2015 au 31.12.2015
Rémunération du gestionnaire	1.375,125	2.241,050	8.035,569
Rémunération du dépositaire	196,450	320,155	1.147,954
Rémunération des distributeurs	392,906	640,298	2.295,885
Total	1.964,481	3.201,503	11.479,408

CH2- Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01.01.2016 au 31.03.2016 à **3.225,540 Dinars**, contre **3.362,673 Dinars** du 01.01.2015 au 31.03.2015 et se détaillant comme suit :

Autres charges d'exploitation	Du 01.01.2016 au 31.03.2016	Du 01.01.2015 au 31.03.2015	Du 01.01.2015 au 31.12.2015
Redevance CMF	196,441	320,133	1.147,888
Impôts et Taxes	10,720	13,235	93,200
Rémunération CAC	1.253,161	1.260,000	5.040,000
Jetons de présence	1.491,763	1.500,000	6.000,000
Charges Diverses	273,455	269,305	1.486,889
Total	3.225,540	3.362,673	13.767,977

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 31.03.2016, à **10.949,784 Dinars** contre **11.585,560 Dinars** au 31.03.2015 et s'analyse comme suit :

NOTE	PASSIF	31.03.2016	au 31.03.2015	31.12.2015
PA1	Opérateurs créditeurs	681,106	1.245,512	649,101
PA2	Autres créditeurs divers	10.268,678	10.340,048	8.505,438
TOTAL		10.949,784	11.585,560	9.154,539

PA1 : Le solde du compte opérateurs créditeurs s'élève au 31.03.2016 à **681,106 Dinars** contre **1.245,512 Dinars** au 31.03.2015 et se détaillant comme suit :

Opérateurs Créditeurs	31.03.2016	31.03.2015	31.12.2015
Gestionnaire	476,772	871,860	454,370
Dépositaire	68,111	124,552	64,909
Distributeurs	136,223	249,100	129,822
Total	681,106	1.245,512	649,101

PA2 : Les autres créditeurs divers s'élèvent au 31.03.2016, à **10.268,678 Dinars** contre **10.340,048 Dinars** au 31.03.2015 et se détaillant comme suit :

Autres créditeurs divers	31.03.2016	au 31.03.2015	31.12.2015
Etat, impôts et taxes	97,125	155,082	94,968
Redevance CMF	68,107	124,544	64,903
Provision pour charges à payer	10.103,446	10.060,422	8.345,567
Total	10.268,678	10.340,048	8.505,438

CP1- Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 31.03.2016 se détaillent comme suit :

Capital initial au 01.01.2016 (en nominal)

- Montant : 723.800,000 Dinars
- Nombre de titres : 7.238
- Nombre d'actionnaires : 12

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant : 206.000,000 Dinars
- Nombre de titres émis : 2.060

Rachats effectués (en nominal)

- Montant : 201.800,000 Dinars
- Nombre de titres rachetés : 2.018

Capital au 31.03.2016 : **785.243,582 Dinars**

- Montant en nominal : 728.000,000 Dinars
- Sommes non distribuables(*) : 57.243,582 Dinars
- Nombres de titres : 7.280
- Nombre d'actionnaires : 13

(*): Les sommes non distribuables s'élèvent à **57.243,582 Dinars** au 31.03.2016 et se détaillent comme suit :

Sommes non distribuables des exercices antérieurs	17.756,403
1- Résultat non distribuable de la période	39.693,088
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres.	44.738,043
+/- values réalisées sur cession de titres.	-4.738,862
Frais de négociation des titres	-306,093
2- Régularisation des sommes non distribuables	-205,909
Aux émissions	16.015,701
Aux rachats	-16.221,610
Total sommes non distribuables	57.243,582

CP2- Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de la période augmenté des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV OPPORTUNITY et des sommes distribuables des exercices antérieurs.

Le solde de ce poste au 31.03.2016 se détaille ainsi :

- Résultat distribuable de la période : -939,995 Dinars
- Régularisation du résultat distribuable de la période : 4,408 Dinars
- Résultat distribuable de l'exercice clos : 13.421,423 Dinars
- Régularisation du résultat distribuable de l'exercice clos : 77,881 Dinars

SOMMES DISTRIBUABLES: 12.563,717 Dinars

4. AUTRES INFORMATIONS :

4-1 Données par action

	<u>31.03.2016</u>	<u>31.03.2015</u>
• Revenus des placements	0,584	0,512
• Charges de gestion des placements	(0,270)	(0,245)
• Revenus net des placements	0,314	0,266
• Autres charges d'exploitation	(0,443)	(0,258)
• Résultat d'exploitation	(0,129)	0,009
• Régularisation du résultat d'exploitation	0,001	(0,006)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	(0,129)	0,002
• Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	(0,001)	0,006
• Variation des +/- values potentielles/titres	6,145	(0,122)
• Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	(0,651)	0,091
• Frais de négociation de titres	(0,042)	(0,030)
RESULTAT NET DE LA PERIODE	5,323	(0,052)

4-2 Ratios de gestion des placements :

	<u>31.03.2016</u>	<u>31.03.2015</u>
Charges de gestion des placements / actif net moyen :	0,249%	0,247%
Autres charges d'exploitation / actif net moyen :	0,408%	0,259%
Résultat distribuable de la période / actif net moyen :	0,118%	0,009%

4-3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs :

4.3.1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la SICAV OPPORTUNITY est confiée à la BIAT ASSET MANAGEMENT et ce, à compter du 1^{er} Avril 2003. Celle-ci est, notamment, chargée de:

- La gestion du portefeuille de SICAV OPPORTUNITY ;
- La Gestion comptable de SICAV OPPORTUNITY ;
- La préparation et lancement d'actions promotionnelles.

En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,7 % TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

4.3.2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV OPPORTUNITY. Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV OPPORTUNITY ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus du portefeuille géré ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV.

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération annuelle de 0,1% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

4.3.3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, la BIAT ASSET MANAGEMENT et la BIATCAPITAL perçoivent une commission de distribution de 0,20% TTC l'an prélevée sur l'actif net de SICAV OPPORTUNITY et partagée entre elles au prorata de leurs distributions. Cette rémunération, prélevée quotidiennement, est réglée mensuellement à terme échu.

SICAV BH OBLIGATAIRE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2016

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2016

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société BH OBLIGATAIRES SICAV pour la période allant du 1er janvier au 31 mars 2016, tels qu'annexés au présent rapport.

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société BH OBLIGATAIRES SICAV, comprenant le bilan au 31 mars 2016, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers trimestriels.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société BH OBLIGATAIRES SICAV arrêtés au 31 mars 2016, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée dans le paragraphe ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- ✓ Les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent détenir plus de 10% d'une même catégorie de valeurs mobilières d'un même émetteur, sauf s'il s'agit de l'Etat, des collectivités locales ou de valeurs mobilières garanties par l'Etat. A ce titre, il est à signaler que nos travaux de vérification ont été limités par le fait que les informations disponibles ne nous permettent pas la vérification du respect de ce ratio concernant les placements en billets de trésorerie et certificats de dépôts.
- ✓ La société « SICAV BH OBLIGATAIRE » emploie 15,68% de son actif en titres émis ou titres garantis par la « BANQUE DE L'HABITAT », ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 10% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.
- ✓ La société « SICAV BH OBLIGATAIRE » emploie 26,58 % de son actif en liquidités, ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 20% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

Tunis, le 28 Avril 2016

Le Commissaire aux Comptes :

La Générale d'Audit et Conseil

Chiheb GHANMI

BILAN
Arrêté au 31/03/2016
(Unité : En Dinars)

	Notes	31/03/2016	31/03/2015	31/12/2015
<u>ACTIF</u>				
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	69 473 269	76 757 070	72 515 401
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		1 796 249	3 181 693	3 275 445
b - Obligations et Valeurs assimilées		67 583 761	73 346 438	69 134 372
c - Autres Valeurs		93 259	228 939	105 584
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		59 202 238	38 831 188	41 703 368
a - Placement monétaires	3-3	25 006 554	14 560 617	21 510 088
b - Disponibilités		34 195 684	24 270 571	20 193 280
AC 3 - Créances d'exploitation		-	105 840	14
AC 4 - Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		128 675 507	115 694 098	114 218 783
<u>PASSIF</u>				
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-6	135 901	129 352	136 439
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-7	450 519	453 423	444 296
TOTAL PASSIF		586 420	582 775	580 735
<u>ACTIF NET</u>				
CP 1 -Capital	3-5	121 465 073	109 284 055	108 851 773
CP 2 - Sommes distribuables		6 624 014	5 827 267	4 786 275
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		5 339 943	4 713 408	459
b - Sommes distribuables de la période		1 284 071	1 113 859	4 785 816
ACTIF NET		128 089 087	115 111 322	113 638 048
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		128 675 507	115 694 098	114 218 783

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 01 janvier au 31 mars 2016
(Unité : en Dinars)

	Notes	Période du 01/01/2016 au 31/03/2016	Période du 01/01/2015 au 31/03/2015	Période du 01/01/2015 au 31/12/2015
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3-2	825 792	864 318	3 603 857
a - Dividendes		-	-	125 117
b - Revenus des obligations et valeurs assimilés		824 700	861 475	3 470 486
c - Revenus des autres valeurs		1 092	2 843	8 255
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-4	564 232	427 644	2 049 210
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 390 024	1 291 962	5 653 067
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-8	134 722	128 172	527 331
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 255 302	1 163 790	5 125 736
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-9	45 118	43 572	179 019
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 210 184	1 120 219	4 946 717
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		73 887	-6 360	- 160 901
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		1 284 071	1 113 859	4 785 816
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		- 73 887	6 360	160 901
* Variation des +/- valeurs potentielles sur titres		- 7 276	30 142	-1 208
* +/- valeurs réalisées sur cession des titres		28 227	- 1 153	1 000
* Frais de négociation de titres		- 887	-	- 855
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 230 249	1 149 208	4 945 655

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période allant du 01 janvier au 31 mars 2016

(Unité : en Dinars)

	Période du 01/01/2016 au 31/03/2016	Période du 01/01/2015 au 31/03/2015	Période du 01/01/2015 au 31/12/2015
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>			
a - Résultat d'exploitation	1 210 184	1 120 219	4 946 717
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	- 7 276	30 142	- 1 208
c - +/- values réalisées sur cession de titres	28 227	-1 153	1 000
d - Frais de négociation de titres	- 887	-	- 855
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	-	- 4 515 816
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>			
a - Souscriptions	34 495 737	19 399 361	90 518 981
* Capital	33 349 200	18 782 000	88 793 800
* Régularisation des sommes non distrib.	- 481 999	- 270 765	- 1 317 528
* Régularisations des sommes distrib.	1 628 536	888 126	3 042 710
b - Rachats	21 274 947	17 536 087	89 409 612
* Capital	20 571 400	16 963 100	87 381 900
* Régularisation des sommes non distrib.	- 297 434	- 244 170	-1 295 703
* Régularisation des sommes distrib.	1 000 981	817 157	3 323 415
VARIATION DE L'ACTIF NET	14 451 039	3 012 482	1 539 208
<u>AN 4 - Actif Net</u>			
a - En début de période	113 638 048	112 098 840	112 098 840
b - En fin de période	128 089 087	115 111 322	113 638 048
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>			
a - En début de période	1 104 598	1 090 479	1 090 479
b - En fin de période	1 232 376	1 108 668	1 104 598
VALEUR LIQUIDATIVE	103,937	103,828	102,877
AN 6 TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	4,13%	4,06%	4,21%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtés au 31 / 03 / 2016
(Unité en Dinars)

1 - Référentiel d'élaboration des états financiers :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31/03/2016, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titre à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit:

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en comptes en résultat à la date de détachement du coupon.

2-2 Evaluation des placements :

Les placements en obligations et valeurs similaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition lorsqu'ils n'ont pas fait l'objet depuis leur acquisition, de transaction ou de cotation à un prix différent. Ils sont évalués à la valeur de marché lorsqu'ils ont fait l'objet de transaction ou de cotation à une date récente.

La société « SICAV BH OBLIGATAIRE » a procédé le 20 Mai 2005, au changement de la méthode d'évaluation des obligations et valeurs similaires. Selon la nouvelle méthode, les obligations et valeurs similaires sont toujours évaluées à leur coût d'acquisition sans tenir compte du cours boursier.

Les placements en Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont évalués à leur coût d'acquisition ajusté du montant de l'amortissement de la décote ou de la prime jusqu'à l'échéance.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur liquidatives. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que « somme non distribuable ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2-3 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que « somme non distribuable ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3-1 Note sur le portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2016 à **69 473 269** Dinars, contre un solde de **76 757 070** Dinars au 31/03/2015. L'état du portefeuille titre ainsi que la note à long terme au 31 mars 2016 se détaillent ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31.03.2016	% actif	% actif net	Note / garantie
Titres de l'Etat		6 500 000,000	6 732 573,152	5,23%	5,26%	
EMPRUNT NATIONAL 2014	60 000	6 000 000,000	6 231 307,398	4,84%	4,86%	-
BTA 5,50% Mars 2019	500	500 000,000	501 265,754	0,39%	0,39%	-
Obligations de sociétés		59 291 337,355	60 851 187,375	47,29%	47,51%	
AIL 2012-1	8 000	320 000,000	333 513,442	0,26%	0,26%	BBB+
AMEN BANK 2009 (A)	20 000	1 199 600,000	1 225 894,183	0,95%	0,96%	-
AMEN BANK 2009 (B)	15 000	899 758,846	919 509,585	0,71%	0,72%	-
AMEN BANK 2009 (B)	5 000	299 315,116	305 898,696	0,24%	0,24%	-
AMEN BANK 2010	40 000	2 666 377,143	2 734 446,986	2,13%	2,13%	-
AMEN BANK 2011/1	40 000	2 400 000,000	2 460 160,000	1,91%	1,92%	-
ATB 2007/1	20 000	1 360 000,000	1 421 282,938	1,10%	1,11%	-
ATL 2015-1	20 000	2 000 000,000	2 090 253,552	1,62%	1,63%	BBB
ATL 2012-1	10 000	400 000,000	416 498,850	0,32%	0,33%	BBB
ATL 2013/1	10 000	1 000 000,000	1 051 419,178	0,82%	0,82%	BBB
ATL 2013-2	5 000	500 000,000	510 859,017	0,40%	0,40%	BBB
ATL 2014-2	10 000	800 000,000	840 036,722	0,65%	0,66%	BBB
ATL 2014-3	5 000	400 000,000	403 455,301	0,31%	0,31%	BBB
ATTIJARI BANK 2010	12 000	342 840,000	346 000,929	0,27%	0,27%	-
ATTIJARI BANK SUB 2015	10 000	1 000 000,000	1 024 977,534	0,80%	0,80%	-
ATTIJARI LEASING 2011	20 000	400 000,000	404 144,262	0,31%	0,32%	BB+
ATTIJARI LEASING 2012-1	10 000	800 000,000	833 977,705	0,65%	0,65%	BB+
ATTIJARI LEASING 2012-2	5 000	200 000,000	202 899,726	0,16%	0,16%	BB+
ATTIJARI LEASING 2014-1	10 000	800 000,000	838 000,219	0,65%	0,65%	BB+
ATTIJARI LEASING 2015-1	10 000	1 000 000,000	1 057 468,493	0,82%	0,83%	BB+
ATTIJARI LEASING 2015-2	4 000	400 000,000	406 597,596	0,32%	0,32%	BB+
BH 2009	75 000	5 190 050,000	5 245 364,623	4,08%	4,10%	-
BH 2013-1 FIXE 6.8%	30 000	2 142 000,000	2 230 750,396	1,73%	1,74%	-
BH 2013-1 VAR TMM+1.80%	20 000	1 428 000,000	1 483 751,781	1,15%	1,16%	-
BH SUB 2015	5 000	500 000,000	524 909,289	0,41%	0,41%	-
BNA 2009	25 000	1 499 800,000	1 563 516,459	1,22%	1,22%	-

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31.03.2016	% actif	% actif net	Note / garantie
BTE 2009	30 000	1 200 000,000	1 227 403,278	0,95%	0,96%	-
BTE 2010 (A) 10 ANS TX VAR	7 000	350 000,000	357 998,954	0,28%	0,28%	-
BTE 2011	10 000	600 000,000	604 028,722	0,47%	0,47%	-
BTK 2009 (C)	15 000	899 700,000	903 421,956	0,70%	0,71%	-
BTK 2012-1	10 000	571 450,000	582 309,424	0,45%	0,45%	-
CHO2009	7 000	350 000,000	355 748,454	0,28%	0,28%	BIAT
CHO-2009	2 000	100 000,000	101 127,629	0,08%	0,08%	BIAT
CIL 2012/1	5 000	100 000,000	100 026,302	0,08%	0,08%	BBB-
CIL 2013/1	5 000	300 000,000	305 385,206	0,24%	0,24%	BBB-
CIL 2014-2	3 000	240 000,000	242 478,641	0,19%	0,19%	BBB-
CIL 2015-1	5 000	500 000,000	524 329,508	0,41%	0,41%	BBB-
CIL 2015-2	3 000	300 000,000	307 746,411	0,24%	0,24%	BBB-
CIL-2016-1	5 000	500 000,000	501 438,356	0,39%	0,39%	BBB-
E S AMEN BANK 2008	7 500	491 250,000	514 885,069	0,40%	0,40%	-
ES ATTIJARI LEASING 2014	5 000	500 000,000	508 215,847	0,39%	0,40%	B+
HL 2012/1	4 000	160 000,000	164 402,850	0,13%	0,13%	BB
HL 2013/1	10 000	600 000,000	629 036,712	0,49%	0,49%	BB
HL 2013/2	5 000	500 000,000	502 650,820	0,39%	0,39%	BB
HL 2014-1	6 000	600 000,000	615 796,602	0,48%	0,48%	BB-
HL 2015-1	10 000	1 000 000,000	1 056 874,521	0,82%	0,83%	BB
EMP SUB HL 2015-1	5 000	500 000,000	510 829,150	0,40%	0,40%	B
HL 2015-2	5 000	500 000,000	500 335,342	0,39%	0,39%	BB
MEUBLATEX 2008 TR (A)	5 000	100 000,000	102 561,311	0,08%	0,08%	BH
MEUBLATEX 2008 TR (F)	5 000	100 000,000	102 561,311	0,08%	0,08%	BTL
MEUBLATEX INDUSTRIES 2010 (A)	4 000	160 000,000	166 439,869	0,13%	0,13%	Amen Bank
MODERN LEASING 2012	25 000	2 000 000,000	2 012 218,579	1,56%	1,57%	A-
SERVICOM 2012	8 000	320 000,000	320 483,946	0,25%	0,25%	BB
STB 2008/1	5 000	285 156,250	297 246,096	0,23%	0,23%	-
STB 2008/2	25 000	1 406 250,000	1 414 841,189	1,10%	1,10%	-
STB 2010/1 (B)	20 000	1 199 600,000	1 200 854,157	0,93%	0,94%	-
TL 2011-2	30 000	600 000,000	612 095,082	0,48%	0,48%	BBB+
TL 2012-1	10 000	800 000,000	833 753,425	0,65%	0,65%	BBB+
TL 2012-2	15 000	600 000,000	606 361,967	0,47%	0,47%	BBB+
ES TL 2013	16 000	960 000,000	1 009 206,558	0,78%	0,79%	BB+
TL 2014-2	10 000	1 000 000,000	1 018 413,114	0,79%	0,80%	BBB+

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31.03.2016	% actif	% actif net	Note / garantie
TUNISIE LEASING 2011-3	20 000	400 000,000	403 222,295	0,31%	0,31%	BBB+
UBCI 2013-1	5 000	500 000,000	522 740,984	0,41%	0,41%	-
UIB 2009 TRANCHE (A)	20 000	800 000,000	823 777,050	0,64%	0,64%	-
UIB 2009 TRANCHE (B)	30 000	1 799 490,000	1 855 520,022	1,44%	1,45%	-
UIB 2011-1	30 000	2 400 000,000	2 472 377,705	1,92%	1,93%	-
UIB 2011-2	35 000	1 499 400,000	1 511 388,646	1,17%	1,18%	-
UIB 2012-1	10 000	571 300,000	577 751,007	0,45%	0,45%	-
UNIFACTOR 2013	8 000	480 000,000	492 519,452	0,38%	0,38%	BB
UNIFACTOR 2015	5 000	500 000,000	502 796,394	0,39%	0,39%	BB
FCC		92 829,200	93 259,308	0,07%	0,07%	
FCC BIAT-CREDIMMO1 (P2)	400	92 829,200	93 259,308	0,07%	0,07%	A1-TN
OPCVM		1 750 971,198	1 796 249,360	1,40%	1,40%	
AMEN TRESOR SICAV	16 810	1 750 971,198	1 796 249,360	1,40%	1,40%	
Total Général		67 635 137,753	69 473 269,195	53,99%	54,24%	

Les entrées au portefeuille titres ont enregistré au cours du 1er trimestre 2016, 2 000 000 dinars sous forme d'emprunts obligataires.

Les sorties du portefeuille titres au cours du 1er trimestre 2016 concernent les remboursements des obligations de sociétés échus pour un montant de 3 624 182 Dinars, les remboursements des parts des fonds communs de créances pour un montant de 12 239 Dinars, et la cession des titres des OPCVM pour un montant de 1 471 920 Dinars.

3-2 Note sur les revenus du portefeuille titres:

Les revenus du portefeuille titres totalisent **825 792** Dinars pour la période allant du 01/01/2016 au 31/03/2016 contre **864 318** Dinars du 01/01/2015 au 31/03/2015 et se détaillent ainsi :

Désignation	Période	Période	Période
	Du 01/01/2016 Au 31/03/2016	Du 01/01/2015 Au 31/03/2015	Du 01/01/2015 Au 31/12/2015
Revenus des obligations	819 215	856 050	3 290 776
Revenus des titres de l'Etat	5 485	5 425	179 710
Revenus des FCC (*)	1 092	2 843	8 255
Dividendes	0	0	125 117
Total	825 792	864 318	3 603 857

(*) FCC : Fonds Communs de Créances

3-3 Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2016 à **25 006 554** Dinars et se détaille comme suit:

Désignation	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur Au 31.03.2016	% actif	Garantie/ Note
Certificats de dépôts		15 924 396	15 963 119	12,41%	
CD010316/200416ML	2	992 079	996 990	0,77%	F3
CD120216/020416ML	4	1 984 159	1 999 683	1,55%	F3
CD120316/010416 BH Alain Savary	2	997 687	1 000 000	0,78%	-
CD160316/050516ML	2	992 079	994 614	0,77%	F3
CD180316/070516ML	3	1 488 119	1 491 445	1,16%	F3
CD220316/110416 BH Charguia	4	1 995 374	1 997 687	1,55%	-
CD230316/020416 BH Internationale	5	2 497 104	2 499 710	1,94%	-
CD230316/120416 BH Ettadhamen	2	997 687	998 728	0,78%	-
CD240316/130416 BH Ben Arous	1	498 843	499 306	0,39%	-
CD280316/070416 BH Menzah VI	1	499 421	499 653	0,39%	-
CD280316/170416 BH Ben Arous	1	498 843	499 075	0,39%	-
CD310316/200416 BH CUN	1	498 843	498 901	0,39%	-
CD220316/110516ML	4	1 984 158	1 987 327	1,54%	F3
Billets de trésorerie		8 848 137	9 043 435	7,03%	
BDT040116/020616LOUKIL*	100	4 883 495	4 951 845	3,85%	-
BDT050116/040416SERVICOM	10	492 397	499 747	0,39%	-
BDT050116/040516SERVICOM	10	489 927	497 230	0,39%	-
BDT050116/140416SERVICOM	10	491 571	498 904	0,39%	-
BDT050116/240416SERVICOM	10	490 747	498 065	0,39%	-
BDT290411/290416SIH MOURADI	1000	1 000 000	1 048 822	0,82%	BH
BDT290411/290416SPT MAHDIA	1000	1 000 000	1 048 822	0,82%	BH
Total		24 772 533	25 006 554	19,43%	

*Le billet de trésorerie émis par la société Loukil Investment Group(LIG) et souscrit par SICAV BH OBLIGATAIRE fait l'objet d'un nantissement d'un placement à terme souscrit auprès de la BH pour un montant de 5 MDT en garantie de remboursement du billet.

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2016 au 31/03/2016 à **564 232** Dinars contre **427 644** Dinars pour la période allant du 01/01/2015 au 31/03/2015 et représente le montant des intérêts courus sur les comptes à terme, les certificats de dépôts et les billets de trésorerie :

Désignation	Période	Période	Période
	Du 01/01/2016 Au 31/03/2016	Du 01/01/2015 Au 31/03/2015	Du 01/01/2015 Au 31/12/2015
Intérêts des comptes à terme	240 603	201 262	886 228
Intérêts des billets de trésorerie	138 468	223 722	633 517
Intérêts des certificats de dépôt	185 161	2 660	529 465
Total	564 232	427 644	2 049 210

3-5 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours du 1er trimestre de l'exercice 2016 se détaillent ainsi :

Libellé	31/03/2016	31/03/2015	31/12/2015
Capital en début de période			
Montant	108 851 773	107 462 761	107 462 761
Nombre de titres	1 104 598	1 090 479	1 090 479
Nombre d'actionnaires	1 012	1 001	1 001
Souscriptions réalisées			
Montant (Nominal)	33 349 200	18 782 000	88 793 800
Régul. des sommes non distribuables	-481 999	-270 765	-1 317 528
Nombre de titres émis	333 492	187 820	887 938
Rachats effectués			
Montant (Nominal)	20 571 400	16 963 100	87 381 900
Régul. des sommes non distribuables	-297 434	-244 170	-1 295 703
Nombre de titres rachetés	205 714	169 631	873 819
Autres effets sur le capital			
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	-7 276	30 142	-1 208
Plus ou moins-values réalisées sur cession des titres	28 227	-1 153	1 000
Frais de négociation des titres	-887	0	-855
Capital en fin de période			
Montant	121 465 073	109 284 055	108 851 773
Nombre de titres	1 232 376	1 108 668	1 104 598
Nombre d'actionnaires	1 018	1 111	1 012

3-6 Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2016 à **135 901** Dinars contre **129 352** Dinars au 31/03/2015 et se détaille comme suit :

Désignation	31/03/2016	31/03/2015	31/12/2015
Rémunération du gestionnaire à payer	134 427	127 881	135 259
Rémunération du dépositaire à payer	1 474	1 471	1 180
Total	135 901	129 352	136 439

3-7 Autres Créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2016 à **450 519** Dinars contre **453 423** Dinars au 31/03/2015 et se détaille comme suit :

Désignation	31/03/2016	31/03/2015	31/12/2015
Jetons de présence	18 740	18 698	15 000
Actionnaires dividendes à payer	383 019	382 145	383 033
Etat retenues à la source	-5 473	53	26

Honoraires commissaire aux comptes	42 353	40 793	34 759
Redevances CMF à payer	10 503	9 621	10 010
TCL à payer	1 227	1 963	1 317
Autres rémunérations	150	150	150
Total	450 519	453 423	444 296

3-8 Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du dépositaire qui s'élève à 1180 DT TTC par an et calculée conformément aux dispositions de la convention de dépôt avec la BANQUE DE L'HABITAT, ainsi que la rémunération du gestionnaire calculée conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue avec la BH INVEST sur la base d'un taux de 0,45% TTC de l'actif net quotidien.

La charge de gestion pour la période allant du 01/01/2016 au 31/03/2016 s'élève à **134 722** Dinars contre **128 172** Dinars pour la période allant du 01/01/2015 au 31/03/2015 et se détaille comme suit :

Désignation	Période	Période	Période
	Du 01/01/2016 Au 31/03/2016	Du 01/01/2015 Au 31/03/2015	Du 01/01/2015 Au 31/12/2015
Rémunération du gestionnaire	134 428	127 881	526 151
Rémunération du dépositaire	294	291	1180
Total	134 722	128 172	527 331

3-9 Autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel ainsi que les honoraires du commissaire aux comptes, les jetons de présence, la T.C.L. et la rémunération mensuelle du Président de Conseil. Les autres charges s'élève à **45 118** Dinars pour la période allant du 01/01/2016 au 31/03/2016 contre **43 572** Dinars pour la période allant du 01/01/2015 au 31/03/2015 et se détaille comme suit :

Désignation	Période	Période	Période
	Du 01/01/2016 Au 31/03/2016	Du 01/01/2015 Au 31/03/2015	Du 01/01/2015 Au 31/12/2015
Redevances CMF	29 873	28 418	116 922
Honoraires commissaire aux comptes	7 594	7 510	30 459
Jetons de présence	3 740	3 699	15 000
Rémunération du président du conseil	529	529	2 118
TCL	3 358	3 265	14 390
Autres charges	24	151	130
Total	45 118	43 572	179 019